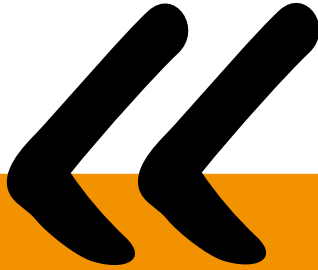


Envoyé en préfecture le 26/10/2022

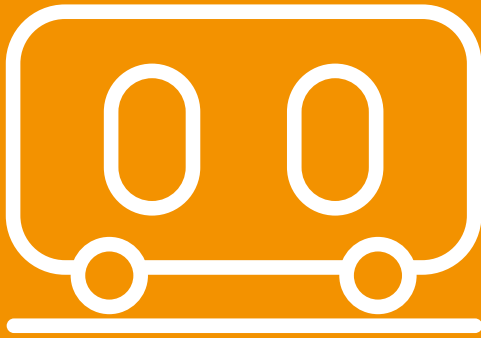
Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS **SLO**
ID : 064-256401605-20221026-20221020OJ10-DE



Octobre 2022



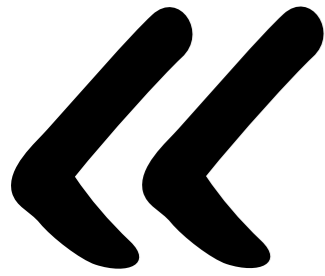
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



SYNDICAT
DES MOBILITÉS
PAYS BASQUE-ADOUR

IPAR EUSKAL
HERRI-ATURRIKO
MUGIKORTASUNEN
SINDIKATUA

SINDICAT
DE LAS MOBILITATS
PAÍS BASCO-ADOR



OFFRIR DES SOLUTIONS ALTERNATIVES à La VOITURE PERFORMANTES ET ABORDABLES



Jean-François Irigoyen
Président du Syndicat des Mobilités Pays basque-Adour

Notre territoire, qui couvre 161 communes et plus de 330 000 habitants, est directement confronté aux conséquences du changement climatique et à la crise de l'énergie. Les mobilités quotidiennes impactent le budget et les conditions de vie des ménages ; elles nécessitent des réponses moins coûteuses et plus respectueuses de l'environnement.

C'est toute l'ambition du Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour : proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle (bus, cars, tram'bus, navettes, vélo, etc.) performantes et accessibles à tous, sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de doubler la part de ces modes alternatifs à la voiture dans nos pratiques quotidiennes, pour passer de 23% en 2020 à 48% en 2030.

Cette politique très volontariste, conduite depuis 2017, commence à porter ses fruits. En 2021, le réseau TXIK TXAK, qui regroupe l'ensemble des transports collectifs sur les 161 communes, a transporté plus de 10 millions de voyageurs. Après 2 ans de crise sanitaire, notre réseau est l'un des rares en France à avoir retrouvé, et même dépassé sa fréquentation d'avant crise.

L'année 2021 a été dense : enquête publique sur le Plan de Mobilités (avant son approbation en mars 2022), lancement de la ligne 2 du Tram'bus et du transport à la demande en Soule, Amikuze et Iholdy-Otzibarre, adoption d'une gamme tarifaire TXIK TXAK unique et solidaire, etc. Le Syndicat des Mobilités a également été lauréat du 4^{ème} appel à projets de l'Etat « Transports en commun en site propre » pour la ligne express Bayonne – Hendaye, ce qui a permis d'inscrire ce projet à notre plan d'investissement.

Je tiens à remercier les élus du comité syndical, l'ensemble du personnel du Syndicat des mobilités et les entreprises avec lesquelles nous travaillons au quotidien pour toutes ces réalisations. Le travail collectif va se poursuivre en 2022 et au-delà pour continuer à développer notre service public de mobilité au bénéfice du territoire et de ses habitants.



sommaire

#1 PRÉSENTATION - P.4

1.1 - Le territoire	6
1.2 - Le Comité Syndical	8
1.3 - Organigramme des services	11
1.4 - Budgets	12

#2 STRATÉGIE, PARTENARIATS ET OUTILS DE MOBILITÉ - P16

2.1 - Le Plan de Mobilité	18
2.2 - Les études de schémas directeurs des infrastructures cyclables	18
2.3 - Le déploiement de la billettique et des systèmes de transports intelligents	19
2.4 - Mise en œuvre du projet Txik Txak	20
2.5 - Valorisation de l'étoile ferroviaire bayonnaise et des pôles de proximité	20
2.5.1 - Pôle d'échange multimodal de la gare d'Hendaye	21
2.5.2 - Etudes de création de trois parkings relais aux portes de Saint-Jean-de-Luz	21
2.6 - Projets partenariaux et transfrontaliers	22
2.6.1. Les solutions de mobilité transfrontalière	22
2.6.2 Etudes partenariales de mobilité et de circulation sur l'axe littoral	22
2.6.3 Le SMPBA : lauréat de 2 Appels à projets du Ministère des Transport	22
2.7 - Politique linguistique	23

#3 TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU TXIK TXAK - P.24

3.1 - Travaux de Tram'bus	26
3.2 - Les travaux du centre d'exploitation et de maintenance (CEM) de Marouette	28
3.3 - Les aménagements cyclables	28
3.4 - Travaux de voirie au service des mobilités	29

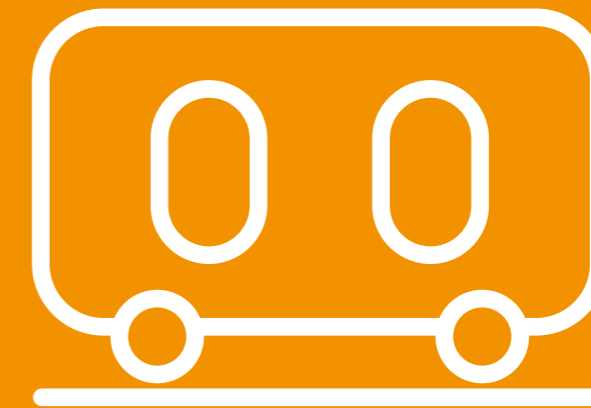
#4 SERVICES DE MOBILITÉS - P.30

4.1 - Les transports scolaires	33
4.2 - Les transports collectifs urbains et interurbains	34
4.3 - Mobilités actives et partagées	38

#5 COMMUNICATION / CONSEIL EN MOBILITÉ - P.40

5.1 - Les actions de communication et d'animations	42
5.2 - Conseil en Mobilité	43

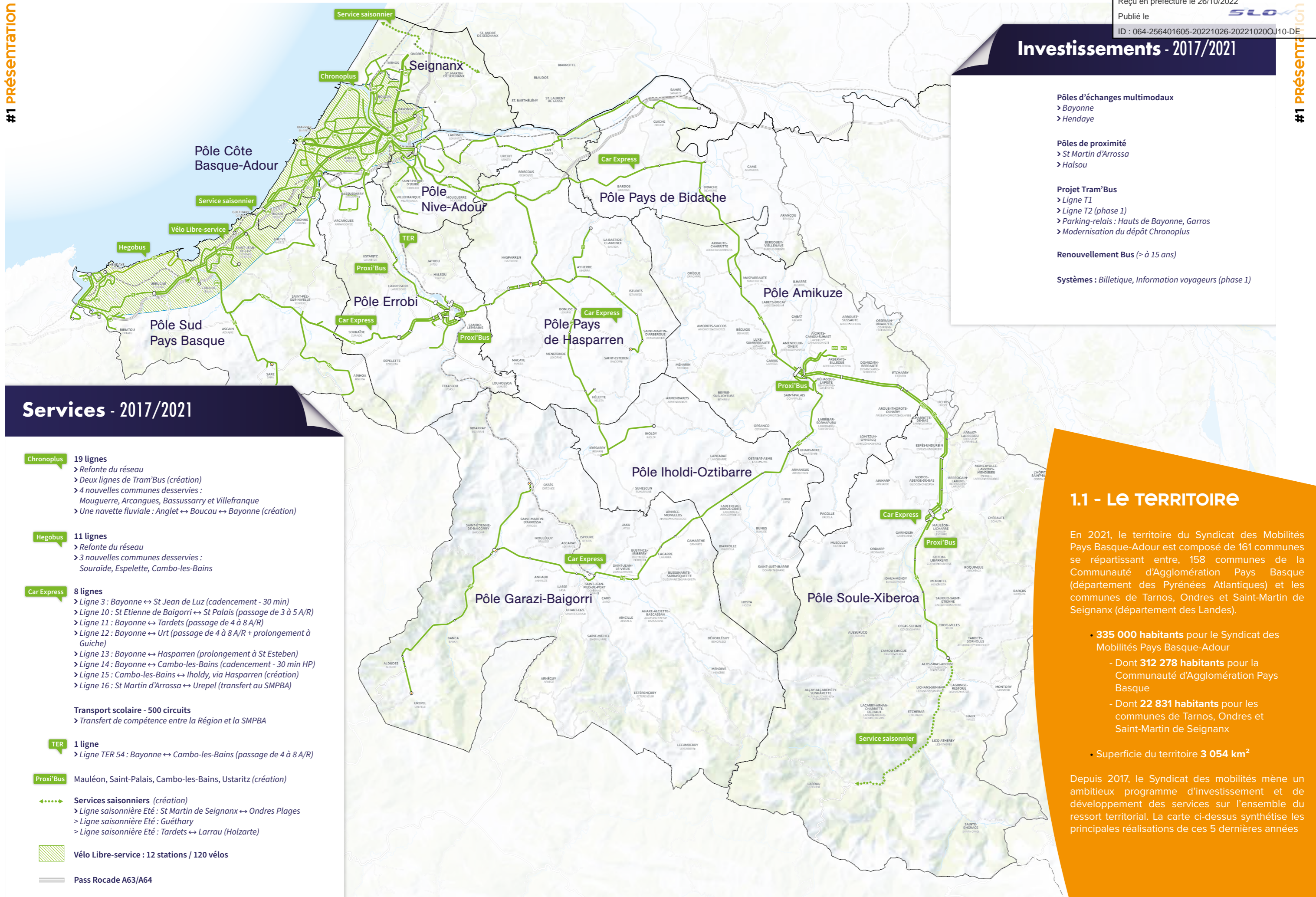
annexe - P.46



#1 PRÉSENTATION

Le Syndicat des Mobilités
Pays-Basque-Adour est l'autorité
organisatrice de la mobilité (AOM)
sur le territoire de la Communauté
d'Agglomération Pays Basque et les
villes de Tarnos, Ondres et
Saint-Martin de Seignanx.

Investissements - 2017/2021



Services - 2017/2021

- Chronoplus** 19 lignes
 - > Refonte du réseau
 - > Deux lignes de Tram'Bus (création)
 - > 4 nouvelles communes desservies : Mouguerre, Arcangues, Bassussarry et Villefranque
 - > Une navette fluviale : Anglet ↔ Boucau ↔ Bayonne (création)
- Hegobus** 11 lignes
 - > Refonte du réseau
 - > 3 nouvelles communes desservies : Souraïde, Espelette, Cambo-les-Bains
- Car Express** 8 lignes
 - > Ligne 3 : Bayonne ↔ St Jean de Luz (cadencement - 30 min)
 - > Ligne 10 : St Etienne de Baigorri ↔ St Palais (passage de 3 à 5 A/R)
 - > Ligne 11 : Bayonne ↔ Tardets (passage de 4 à 8 A/R)
 - > Ligne 12 : Bayonne ↔ Urt (passage de 4 à 8 A/R + prolongement à Guiche)
 - > Ligne 13 : Bayonne ↔ Hasparren (prolongement à St Esteben)
 - > Ligne 14 : Bayonne ↔ Cambo-les-Bains (cadencement - 30 min HP)
 - > Ligne 15 : Cambo-les-Bains ↔ Iholdy, via Hasparren (création)
 - > Ligne 16 : St Martin d'Arrossa ↔ Urepel (transfert au SMPBA)
- Transport scolaire - 500 circuits**
 - > Transfert de compétence entre la Région et la SMPBA
- TER** 1 ligne
 - > Ligne TER 54 : Bayonne ↔ Cambo-les-Bains (passage de 4 à 8 A/R)
- Proxi'Bus** Mauléon, Saint-Palais, Cambo-les-Bains, Ustaritz (création)
- Services saisonniers (création)**
 - > Ligne saisonnière Eté : St Martin de Seignanx ↔ Ondres Plages
 - > Ligne saisonnière Eté : Guéthary
 - > Ligne saisonnière Eté : Tardets ↔ Larrau (Holzarte)
- Vélo Libre-service** : 12 stations / 120 vélos
- Pass Rode A63/A64**

1.1 - LE TERRITOIRE

En 2021, le territoire du Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour est composé de 161 communes se répartissant entre, 158 communes de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (département des Pyrénées Atlantiques) et les communes de Tarnos, Ondres et Saint-Martin de Seignanx (département des Landes).

- **335 000 habitants** pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour
 - Dont **312 278 habitants** pour la Communauté d'Agglomération Pays Basque
 - Dont **22 831 habitants** pour les communes de Tarnos, Ondres et Saint-Martin de Seignanx
- Superficie du territoire **3 054 km²**

Depuis 2017, le Syndicat des mobilités mène un ambitieux programme d'investissement et de développement des services sur l'ensemble du ressort territorial. La carte ci-dessus synthétise les principales réalisations de ces 5 dernières années

1.2 - LE COMITÉ SYNDICAL

Composé de **38 élus** représentant la **Communauté d'Agglomération Pays Basque (34 élus)**, la commune de **Tarnos (2 élus)**, la commune de **Ondres (1 élu)** et la commune de **Saint-Martin de Seignanx (1 élu)**.

10 réunions et 206 délibérations

> Les instances



Le Président
 -
Jean-François IRIGOYEN
 Maire de Saint-Jean-de-Luz
 Pôle Sud Pays Basque

> Les délégations

11 vice-présidents



Claude OLIVE
 1^{er} Vice-président
 Contrats de transports collectifs : pilotage des DSP, marchés des transports en commun (terrestres et fluviaux) - étude et développement des offres de services TC
Maire d'Anglet
 Pôle Côte Basque-Adour



Jean-René ETCHEGARAY
 2^{ème} Vice-président
 Grands projets : Tram'bus et projets structurants routiers (autoroute)
Maire de Bayonne
 Pôle Côte Basque-Adour



Chantal KEHRIG-COTTENÇON
 3^{ème} Vice-présidente
 Budget, politique tarifaire et partenariats financiers : prospective financière, subventions, emprunts, gestion de la dette, harmonisation tarifaire, tarification sociale et solidaire, contribution des membres du Syndicat et versement mobilité
1^{ère} Adjointe - Mairie d'Hendaye
 Pôle Sud Pays Basque



Maïder AROSTEGUY
 4^{ème} Vice-présidente
 Transition énergétique : décarbonisation des services de mobilités, gestion du parc du matériel roulant, démarches croisées avec les autres acteurs et mutualisation des actions, déploiement des systèmes de charge VL/TC
Maire de Biarritz
 Pôle Côte Basque-Adour



Jean-Pierre ETCHEGARAY
 5^{ème} Vice-président
 Intermodalité : pôles d'échanges, parkings relais et le ferroviaire
1^{er} Adjoint - Saint-Martin d'Arrossa
 Pôle Garazi Baigorri



Christelle MANGE
 6^{ème} Vice-présidente
 Mobilités actives : plan vélo, infrastructures cyclables, études et développement des offres de services actives et marche à pied
Maire de Chéraute
 Pôle Soule-Xiberoa



Jean-Marc LESPADE
 7^{ème} Vice-président
 Nouvelles technologies et systèmes : outils de gestion : billettique, cellules de comptage - outils d'exploitation : SAE (Système d'Aide à l'Exploitation), priorités aux feux, GTC (Gestion Technique Centralisée)
Maire de Tarnos
 Landes



Daniel OLÇOMENDY
 8^{ème} Vice-président
 Accessibilité : référent à la commission intercommunale accessibilité de la CAPB et suivi du SDAST (Schéma Directeur d'Accessibilité des Transports)
Maire d'Ostabat-Asme
 Pôle Iholdy-Ozitabarre



Emmanuel ALZURI
 9^{ème} Vice-président
 Transports scolaires : pilotage des marchés et inscriptions
Maire de Bidart
 Pôle Côte Basque-Adour



Marie PERES
 10^{ème} Vice-présidente
 Observatoire des mobilités : indicateurs PDM (Plan de Mobilités) Données Maas (Mobilités en tant que services) et tableaux de bord
Adjointe - Saint-Pierre d'Irube
 Pôle Nive Adour



Serge ARCOUET
 11^{ème} Vice-président
 Partenariats extérieurs : Union Européenne, transfrontalier, Etat, région, départements, CAPB, Communes - organismes : GART, AGIR
Élu - Bayonne
 Pôle Côte Basque-Adour

5 membres délégués



Bixente GOYTINO
 1^{er} Membre délégué
 Performance et infrastructures : Aménagements de performance (voies TC, priorités feux, ...) conditions de circulation, échangeurs et stratégie foncière liée à la mobilité
Adjoint - Cambo-Les-Bains
 Pôle Errobi



Gilles LASSABE
 2^{ème} Membre délégué
 Patrimoine et mobiliers : dépôt et mobilier urbain (poteaux, abribus, WC, abris vélos, ...)
Adjoint - Boucau
 Pôle Côte Basque-Adour



Véronique BROUSSINGARAY
 3^{ème} Membre déléguée
 Mobilités partagées : covoiturage, autopartage
Adjointe - Hasparren
 Pôle Pays de Hasparren



Maïder BEHOTEGUY
 4^{ème} Membre déléguée
 Actions de promotion des mobilités : plan de déplacements entreprises, collectivités et établissements scolaires, animations, pédagogie de la mobilité, relation avec les associations et les acteurs divers
Maire de Bardos
 Pôle Pays de Bidache



Sauveur BACHO
 5^{ème} Membre délégué
Maire d'Arbérats
 Pôle Amikuze

21 délégués



Patrick ALLEGROTTI
 1^{er} Adjoint - Arbonne
 Pôle Sud Pays Basque



Eva BELIN
 Maire d'Ondres
 Landes



Sophie CASTEL
 11^{ème} Adjointe - Bayonne
 Pôle Côte Basque-Adour



Édouard CHAZOULLÈRES
 3^{ème} Adjoint - Biarritz
 Pôle Côte Basque-Adour



Loïc CORRÉGÉ
 6^{ème} Adjoint - Bayonne
 Pôle Côte Basque-Adour



Cédric CURUTCHET
 Élu - Guéthary
 Pôle Sud Pays Basque



Raymond DARRICARRÈRE
 Maire d'Urcuit
 Pôle Nive Adour



Peio DUFAU
 Élu - Ciboure
 Pôle Sud Pays Basque



Anne-Cécile DURAND-PURVIS
 12^{ème} Adjointe - Biarritz
 Pôle Côte Basque Adour



Julien FICHOT
 Maire de St-Martin-de-Seignanx
 Landes



Francis GONZALEZ
 Maire de Boucau
 Pôle Côte Basque-Adour



Jean-Paul GOURGUES
 12^{ème} Adjoint - Anglet
 Pôle Côte Basque-Adour



Laurence HARDOUIN
 5^{ème} Adjointe - Bayonne
 Pôle Côte Basque-Adour



Argitxu HIRIARTURRUTY
 Élu - Cambo-les-Bains
 Pôle Errobi



Dominique IDIART
 Maire St-Pée-Sur-Nivelle
 Pôle Sud Pays Basque



Jean-Pierre LAFLAQUIÈRE
 7^{ème} Adjoint - Anglet
 Pôle Côte Basque-Adour



Florence LASSERRE
 Élu - Anglet
 Pôle Côte Basque-Adour



Marc MABILLET
 5^{ème} Adjoint - Tarnos
 Landes



Hélène MARTY-CHALÉON
 6^{ème} Adjointe - Ustaritz
 Pôle Errobi



Éric MIMIAGUE
 Élu - Isturits
 Pôle Pays de Hasparren



Pascal PEYREBLANQUE
 Élu - Ascain
 Pôle Sud Pays Basque

Le Bureau Syndical

Composé de **17 élus** représentant la **Communauté d'Agglomération Pays-Basque** et **1 élu** issu de la commune de Tarnos.

9 réunions de bureaux pour **7 décisions**

Commission d'Appel d'Offre

Présidée par **Jean-François IRIGOYEN** ; **5 élus** et **5 suppléants** en plus du président

- Titulaires**
- Serge ARCOUET
 - Jean-Pierre LA FLAQUIERE
 - Maïder BEHOTEGUY
 - Marie PERES
 - Marc MABILLET

- Suppléants**
- Loïc CORREGÉ
 - Maïder AROSTEGUY
 - Bixente GOYTINO
 - Christelle MANGE
 - Jean-Marc LESPADE

8 réunions pour **17 marchés** attribués

Commission Délégation de Service Public

Présidée par **Jean-François IRIGOYEN** ; **5 élus** et **5 suppléants** en plus du président

- Titulaires**
- Claude OLIVE
 - Loïc CORREGÉ
 - Chantal KEHRIG-COTTENÇON
 - Jean-Pierre ETCHEGARAY
 - Jean-Marc LESPADE

- Suppléants**
- Jean-Paul GOURGUES
 - Sophie CASTEL
 - Véronique BOUSSAINGARAY
 - Daniel OLÇOMENDY
 - Marc MABILLET

5 réunions

Comité des Partenaires

Présidée par **Jean-François IRIGOYEN** ; **2 élus** en plus du président

- Chantal KEHRIG-COTTENÇON
 - Maïder BEHOTEGUY
- + 17 autres membres de la société civile (en annexe)**
- 10 Représentants des associations d'usagers ou d'habitants
 - 5 Représentants des employeurs
 - 2 Représentants des transporteurs

1 réunion

1.3 - ORGANIGRAMME DES SERVICES

La Communauté d'Agglomération Pays Basque dotée d'une Direction Générale Adjointe aux Mobilités (DGaM), organise la compétence mobilités par délégation au Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour. La DGaM est constituée autour de 3 directions.

Organigramme au 1^{er} juillet 2022

49 agents répartis en :

- Direction de la stratégie et de la prospective territoriale
- Direction des infrastructures et du développement
- Direction des contrats et services de mobilités
- Service administratif et financier



1.4 - BUDGETS

Le Syndicat des Mobilités gère trois budgets (budget principal, budget annexe transports collectifs et budget annexe transports scolaire). Cette organisation engendre des flux entre budgets et notamment le versement d'une subvention (38,4 M€) du budget principal vers le budget transports collectifs. Cette dernière est neutralisée dans les données présentées afin de refléter la réalité budgétaire, sans « double compte ».

L'année 2021 demeure, à l'image de l'exercice 2020, marquée par la crise sanitaire qui s'est poursuivie.

> Budget principal

Bien que le Versement Mobilité ait augmenté par rapport à 2020, les membres du Syndicat ont été sollicités pour une nouvelle contribution exceptionnelle à hauteur de 1,05 M€.

Les investissements de l'année 2021 ont été marqués par la finalisation de projets tels que le PEM d'Hendaye et les pôles de proximité d'Halsou et de Saint-Martin d'Arrossa. Dans le même temps, de nouveaux projets tels que les P+R de Laiatz et Acotz ont été engagés avec le lancement des études qui sont nécessaires à leurs réalisations.

> Budget annexe transports collectifs

Les recettes commerciales, bien qu'en progression par rapport à 2020, n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise sanitaire. En parallèle, les charges de fonctionnements ont progressé avec notamment les frais de maintenance liés au Trambus.

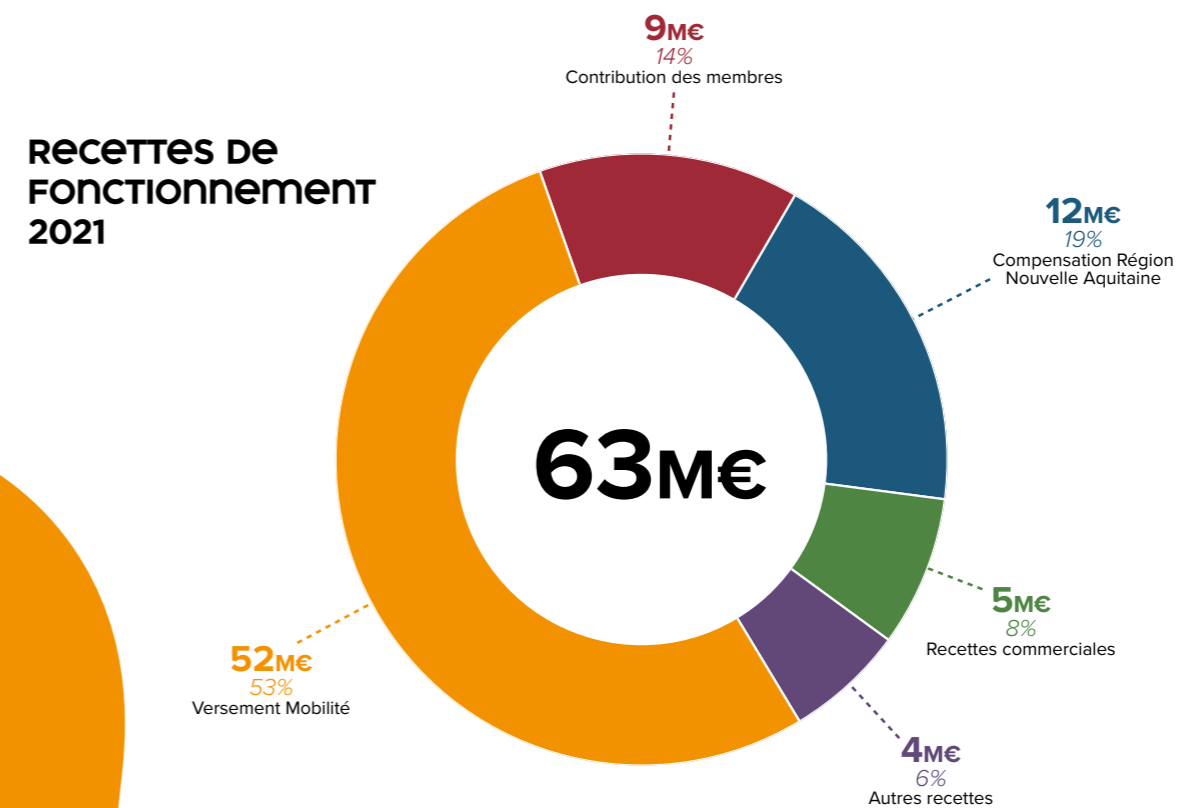
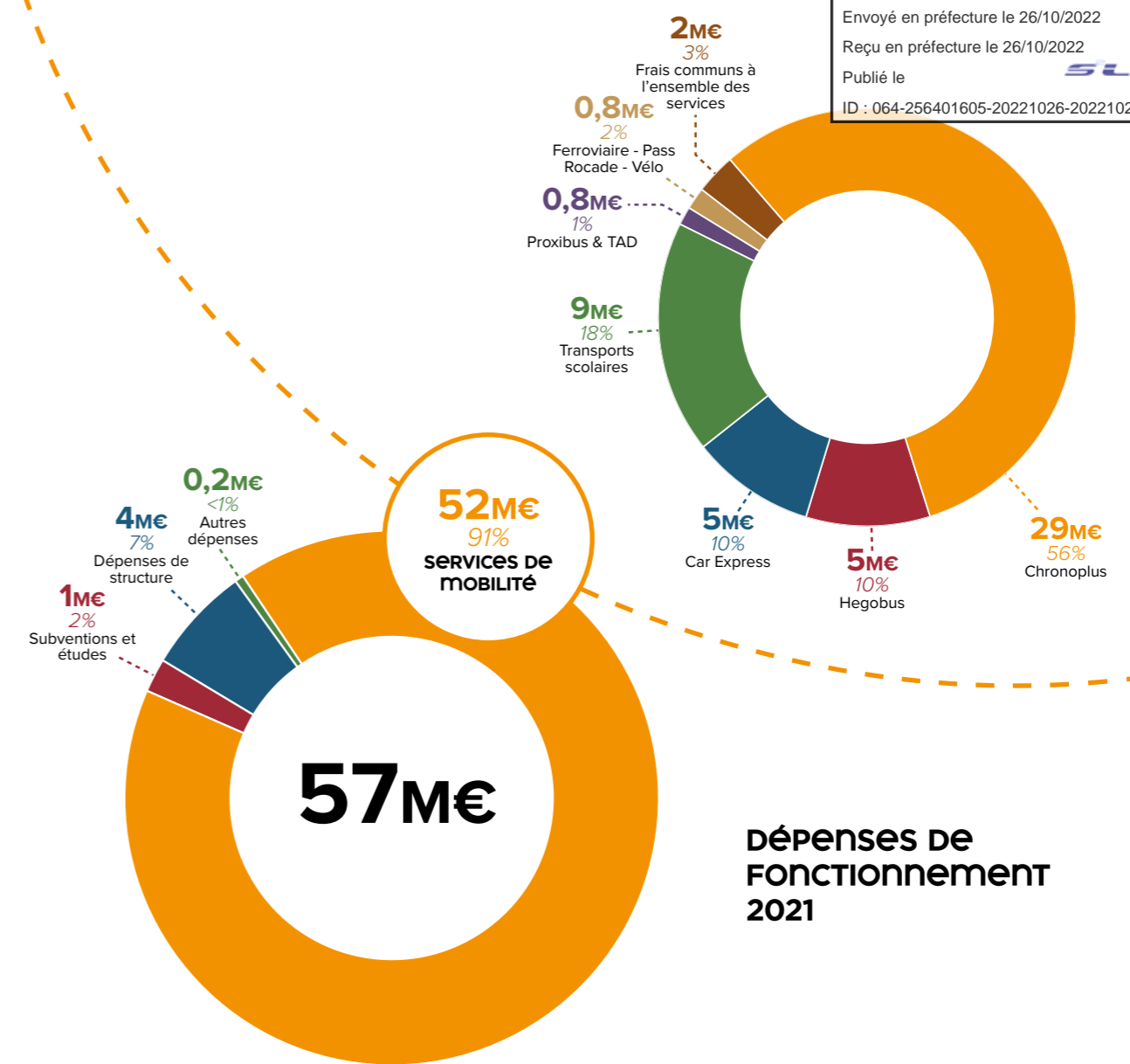
L'investissement s'est poursuivi avec notamment les travaux d'extension et de rénovation du dépôt.

> Budget annexe transports scolaires

Le budget transports scolaire est moins impacté par la conjoncture. Les dépenses de fonctionnement sont en légère progression avec une baisse notable des participations versées à la Région et aux Autorités Organisatrices de second rang. Les recettes de fonctionnement progressent plus rapidement que les dépenses ce qui impacte positivement la capacité d'autofinancement.

> Synthèse des recettes et des dépenses sur les 3 budgets

En 2021 les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 57 M€ et les recettes ont été de 63 M€. La structure des dépenses et des recettes est présentée dans les graphiques qui suivent.

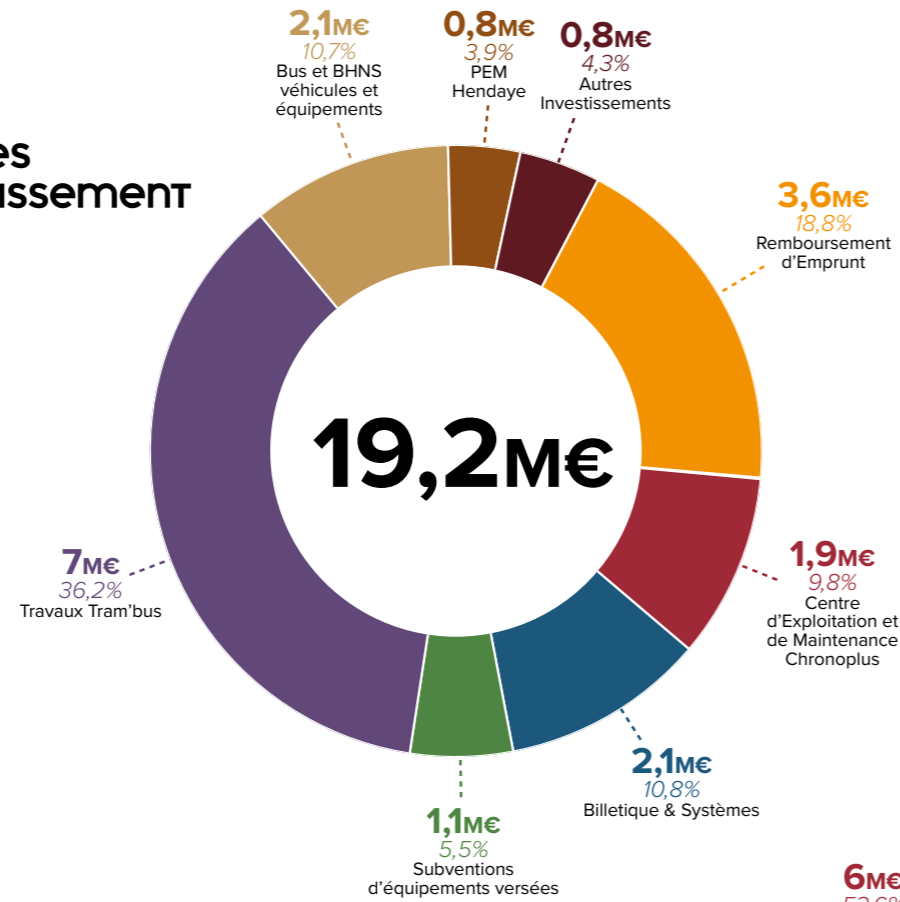


Envoyé en préfecture le 26/10/2022
 Reçu en préfecture le 26/10/2022
 Publié le
 ID : 064-256401605-20221026-20221020OJ10-DE

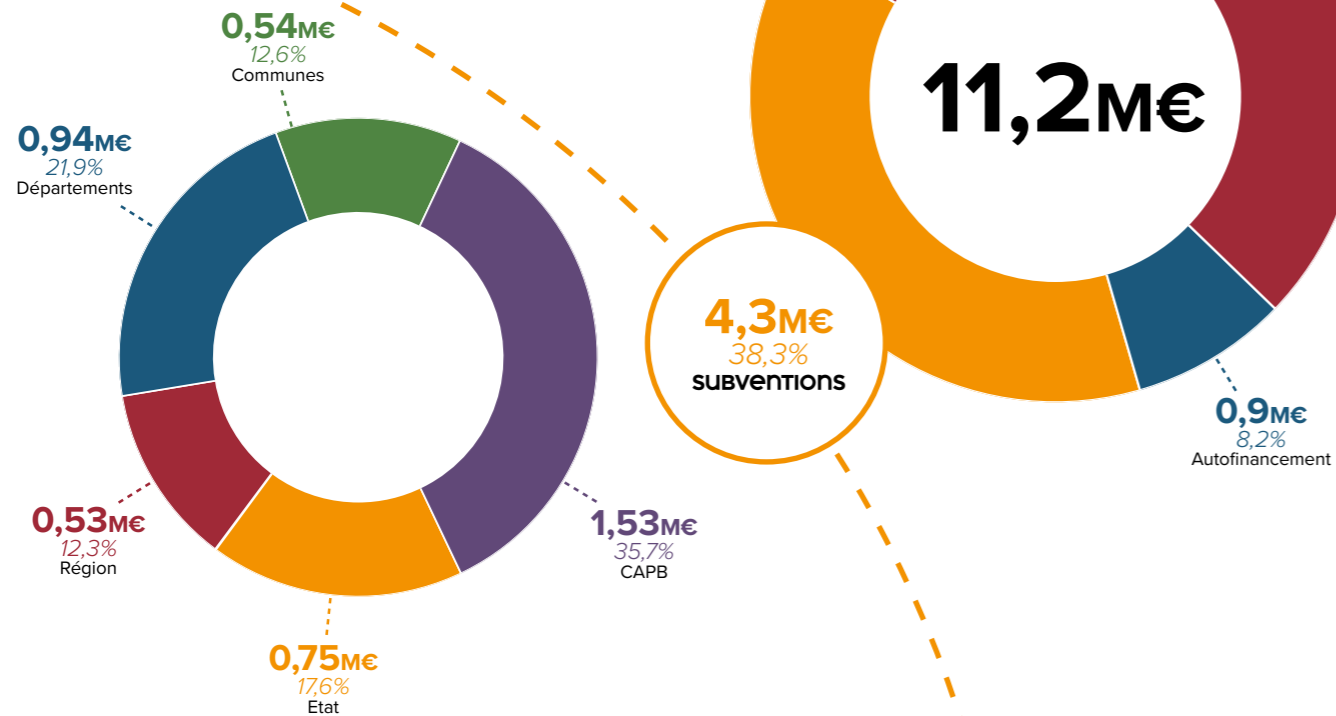
> Les dépenses et recettes d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement ont atteint 19,2M€ tandis que les recettes réelles se sont élevées à 11,2 M€. Ce solde d'investissement négatif de 2021 est notamment compensé par le résultat d'investissement reporté de 2020 de 5,8M€.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021

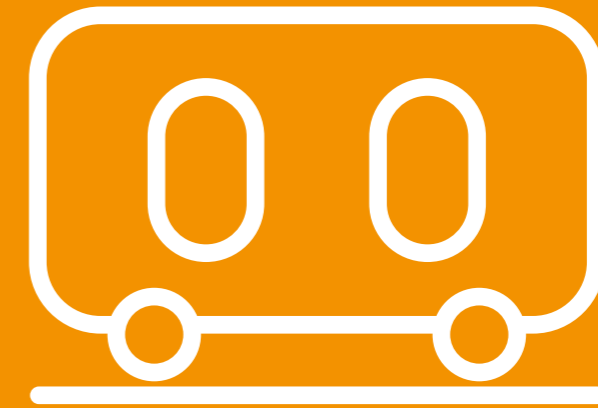


> Situation financière du Syndicat

A fin 2021, le Syndicat des Mobilités présente une durée de désendettement de 14,5 ans. Ce ratio financier, calculé à partir de la capacité d'autofinancement et du capital des emprunts restant dû, permet d'apprécier le nombre d'années nécessaire au désendettement si la totalité de l'autofinancement dégagé y était consacré.

Le niveau affiché en fin d'exercice 2021 résultant d'une politique d'investissement volontariste depuis 2017 couplée à l'accroissement des services proposés.

La prospective financière 2022-2026 délibérée en mars 2022 prévoit que cette durée de désendettement soit réduite à moins de 10 ans dès 2023.



#2 STRATÉGIE, PARTENARIATS ET OUTILS DE MOBILITÉ

Les missions de la stratégie et de prospective territoriales menées par le Syndicat des mobilités consistent à :

- Mettre en place des outils et des méthodes afin de fonder des visions futures notamment, à travers la réalisation du Plan de Mobilité (PDM),
- Réaliser des études de mobilité à horizons et échelles différentes
- Valoriser l'étoile ferroviaire basque, définir une rocade urbaine autoroutière et mettre en place une politique tarifaire à l'échelle du territoire
- Développer et mettre en œuvre des technologies et systèmes de transports intelligents et de billettique interopérable

2.1 - LE PLAN DE MOBILITÉ

Conformément à la réglementation en vigueur, le SMPBA a reçu début 2021 les avis des personnes publiques associées et consultées sur le projet de PDU arrêté en 2020.

Suite à la sollicitation des **170 personnes publiques associées et consultées, 112 avis** ont été reçus pendant la période de consultation (5 avis défavorables, **107 avis favorables** dont **8 abstentions**).

Le projet de plan de mobilité a ensuite été soumis à **Enquête Publique**, organisée **du 22 avril 2021 à 09h00 au 27 mai 2021 à 17h00**.

23 permanences physiques et **6 permanences téléphoniques** ont été organisées, réparties sur le territoire.

La **commission d'enquête** a successivement étudié les avis, puis les contributions du public, et a enfin rendu ses conclusions le 9 juillet 2021, émettant un **avis favorable sans réserve, assorti de 7 recommandations sur le projet de plan de mobilité**.

Le projet de Plan de Mobilité a ensuite fait l'objet de compléments afin, de prendre en compte le rapport de la commission d'enquête et d'intégrer les évolutions apportées par les nouvelles lois adoptées (LOM, Climat et résilience) en perspective de son approbation, intervenue en mars 2022.



2.2 - LES ÉTUDES DE SCHÉMAS DIRECTEURS DES INFRASTRUCTURES CYCLABLES

Les schémas directeurs des infrastructures peuvent être élaborés soit par des communes ou des groupements de communes (avec le soutien du Syndicat des mobilités) soit directement par le Syndicat des mobilités.

En 2021, le Syndicat des mobilités a poursuivi les démarches de planification de réseaux cyclables de proximité en répondant à l'appel à manifestation d'intérêt du Département des Pyrénées-Atlantiques et à l'appel à projets de l'ADEME A velo2. Les candidatures des territoires d' « Errobi » et de « Bidache » ont été présentées dans ce cadre.

Les études relatives à la création de schémas directeurs des infrastructures cyclables ont démarré à l'automne 2021. Un comité de pilotage a été créé sur chacun des territoires et une première réunion de lancement a été organisée en novembre 2021.

En parallèle, le Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour a accompagné financièrement les études de faisabilité des schémas directeurs cyclables conduites par deux regroupements intercommunaux : Arbérats/Saint-Palais/Béhasque/Aicirits, et Bidart/Guéthary/Arbonne/Biarritz, par le **versement d'une subvention de 3.000 €**. Le Syndicat des mobilités est membre du Comité de pilotage des études.

2.3 - LE DÉPLOIEMENT DE LA BILLETTIQUE ET DES SYSTÈMES DE TRANSPORTS INTELLIGENTS

Un système billettique innovant a été mis en place sur le réseau Car Express (dont la ligne 3 Hendaye – Bayonne et Ligne 10 à 15) en janvier 2021. Ce système identique à celui déployé sur le réseau Chronoplus en 2019 préfigurait l'intégration dans le périmètre global Txik Txak en 2022. Elle a permis pour la première fois, d'obtenir des données précises sur l'utilisation réelle de chaque ligne. En 4 mois, ce sont plus de 2 000 nouvelles cartes de transports qui ont été éditées pour les usagers.

L'année 2021 a également été une phase de préparation technique pour l'interopérabilité avec la carte Modalis du Syndicat Régional Nouvelle Aquitaine Mobilités, la mise en place d'une nouvelle billettique multi-réseaux Txik Txak ainsi que le déploiement du paiement à bord par carte bancaire (EMV).

En parallèle, le SMPBA a régulièrement évalué la performance des systèmes de transport intelligent mis à disposition des délégataires.

Les déploiements des systèmes de transport intelligents se sont également poursuivis pour accompagner l'avancement du projet Tram'bus et pour intégrer les nouveaux équipements nécessaires au renouvellement du parc.

Le Syndicat des mobilités a également élaboré les outils numériques nécessaires à la mise en place d'un site internet et d'application uniques déployées en 2022.

Afin d'assurer les besoins de gestion de la flotte de véhicules depuis le centre d'exploitation et garantir la sécurité des usagers et des conducteurs, le SMPBA a doté le réseau Chronoplus d'un nouveau système de radiocommunication fiable et sécurisé. Ce système offre également la possibilité d'équiper des véhicules d'autres réseaux et d'autres exploitants de son ressort territorial. Conformément aux engagements pris lors de la signature de la convention sécurité Txik Txak, un concours financier de l'État au titre du **FIPD-S** (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance – volet Sécurisation) a été obtenu à hauteur de **370 k€** pour le déploiement de ce système.

Le SMPBA a lancé en 2021 une procédure de consultation pour le renouvellement du Système d'Aide à l'Exploitation (SAE), outil central pour une bonne exploitation du réseau de transport en commun et pour l'information en temps réel aux usagers. Le déploiement est prévu en 2022-2023.

Enfin, un nouveau marché de fourniture a été attribué pour le déploiement d'équipements d'information voyageurs. Ce système de gestion multi-réseaux informe les usagers sur l'offre de l'ensemble des lignes Txik Txak grâce aux bornes d'information voyageur et aux écrans TFT embarqués à bord des véhicules.



2.4 - MISE EN ŒUVRE DU PROJET TXIK TXAK

Le 23 Septembre 2021, le Comité Syndical du SMPBA a adopté la délibération cadre du projet Txik Txak.

Ce projet vise à mettre en cohérence et à unifier, à l'échelle du SMPBA, la gamme tarifaire, le système billettique, l'univers de marque, la gestion de la politique commerciale et les outils numériques d'information autour de la marque Txik Txak en remplacement des marques historiques.

Le lancement au grand public est intervenu le 4 juillet 2022.

En 2021, les principaux jalons de ce projet multidisciplinaire ont été les suivants :

- Politique tarifaire :
 - 12/02/2021 : Validation en Comité Syndical de la gamme tarifaire unique à l'échelle Txik Txak et déploiement d'une tarification solidaire
 - Mars - Septembre 2021 : réunions du groupe de travail élus
 - 17/06/2021 : Validation en Comité Syndical de la structure de la future gamme tarifaire Txik Txak (liste des titres)
 - 13/12/2021 : Validation en Comité Syndical des tarifs des titres de la future gamme tarifaire Txik Txak
- Élaboration des nouveaux visuels des billets sans contact (BSC) / cartes sans contact (CSC) avec la prise en compte du multilinguisme
- Définition de la stratégie de marque unique Txik Txak et de politique commerciale contractuelle
- Billettique : déploiement de la nouvelle billettique sur Car Express multi-réseaux
- Outils numériques : lancement en 2021 d'une consultation pour le développement du futur site internet et de l'application mobile Txik Txak

2.5 - VALORISATION DE L'ÉTOILE FERROVIAIRE BAYONNAISE ET DES PÔLES DE PROXIMITÉ

➤ Lancement des études du Réseau Express Basque

Le Syndicat des Mobilités et la Région Nouvelle Aquitaine ont lancé des études de valorisation du réseau ferroviaire Basque au profit des mobilités voyageurs du quotidien. Ces études portent sur la desserte périurbaine omnibus de l'étoile ferrée basque (littoral, Nive et Adour) à moyen-long termes.

2.5.1 - PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DE LA GARE D'HENDAYE

Dernière brique du pôle d'échanges multimodal (PEM) d'Hendaye : la vélo station

Les derniers travaux du PEM d'Hendaye ont permis de créer une vélostation de 83 places fermées pour les utilisateurs des transports publics et du vélo.

Cet équipement complète les aménagements publics du pôle d'échanges multimodal transfrontalier achevé fin 2020 pour faciliter les correspondances avec les offres de mobilités (bus, cars, trains, topo) des deux gares d'Hendaye (SNCF et Euskotren).

2.5.2 - ETUDES DE CRÉATION DE TROIS PARKINGS RELAIS AUX PORTES DE SAINT-JEAN-DE-LUZ

Les études des 3 parking relais (P+R) aux portes de l'agglomération luzienne, à Laiatz, Acotz (RD810) et Chantaco (RD 918) ont été finalisées.

Le SMPBA a signé le programme partenarial d'aménagement de Saint Jean de Luz aux côtés de l'Etat, de l'Agglomération Pays Basque, de la ville de Saint-Jean-de-Luz, pour adapter l'aménagement du secteur nord de la commune au recul du trait de côte. Les opérations programmées sur 2021-2024, en faveur des mobilités comprennent les parking relais Ilargia et Acotz et la création d'un itinéraire pour une navette en transports collectifs sur le littoral. D'un montant de 4,2 M€, elles bénéficient notamment du concours financier national de France Relance.

PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT ADAPTATION AU RECUIL DU TRAIT DE CÔTE À SAINT-JEAN-DE-LUZ



Le parking relais Ilargia, sur le secteur Laiatz, a été mis en service à l'été 2022. Les P+R de Chantaco et Acotz seront réalisés en 2023.

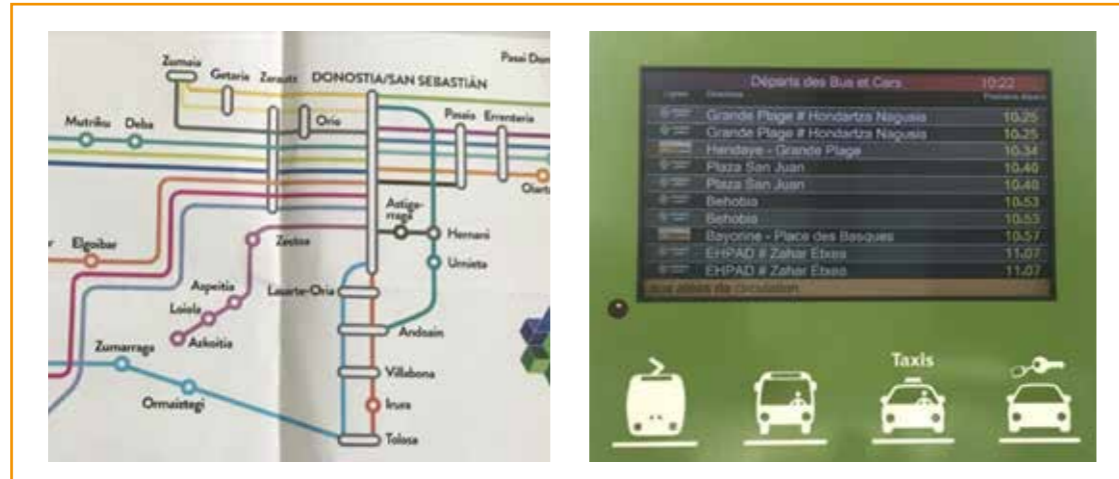
Envoyé en préfecture le 26/10/2022
 Reçu en préfecture le 26/10/2022
 Publié le
 ID : 064-256401605-20221026-20221020OJ10-DE

2.6 - PROJETS PARTENARIAUX ET TRANSFRONTALIERS

2.6.1. - LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Les projets partenariaux et transfrontaliers se sont poursuivis en 2021 avec la réalisation d'actions concrètes en faveur de la mobilité durable grâce aux projets POCTEFA E-mobask, Smartmob et Transfermuga-rrekin comme par exemple :

- La mise en place d'une information à destination des voyageurs transfrontaliers (guide, plans, site internet, bornes d'information voyageurs)



2.6.2 - ETUDES PARTENARIALES DE MOBILITÉ ET DE CIRCULATION SUR L'AXE LITTORAL

- Les portes d'entrées d'agglomération Bayonne-Anglet Biarritz-Bidart

Les difficultés de circulation aux entrées d'agglomération font également l'objet d'études de modélisation pour définir les solutions multimodales à mettre en œuvre aux entrées de Biarritz, Bidart, Anglet et Bayonne depuis les échangeurs autoroutiers. Ces dispositifs d'études portés par le SMPBA sont menés en partenariat avec l'Etat, le Département et les Villes concernées.

- Recul du trait de côte et évolution des pratiques de mobilité dans le secteur sud

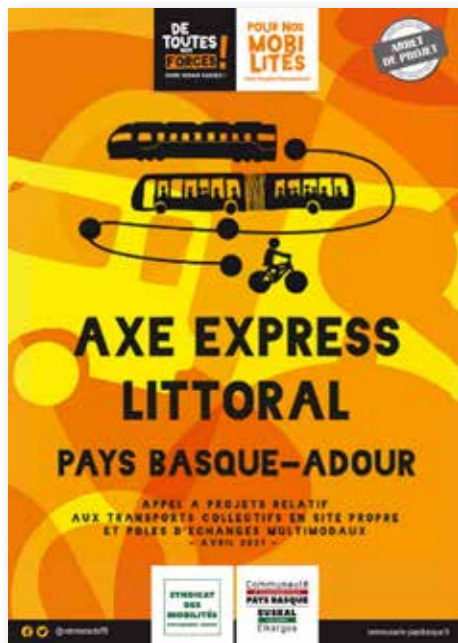
Les études de mobilités dans le secteur Sud se sont concrétisées par la réalisation de l'enquête de circulation durant la période estivale d'août 2021. Il s'agit d'identifier l'impact sur la mobilité du recul du trait de côte entre Biriattou, Hendaye, Urrugne, Ciboure et Saint-Jean-de-Luz. Ce phénomène commence à impacter la route de la Corniche et le sentier du littoral ; il va s'accroître dans les années à venir. Des scénarios alternatifs de mobilité devront être proposés.

2.6.3 - LE SMPBA : LAURÉAT DE 2 APPELS À PROJETS DU MINISTÈRE DES TRANSPORT

Les projets de mobilités de demain

Deux projets du SMPBA sont lauréat du 4e Appel à Projet « Transports en commun en site propre » et « Intermodalité » de l'Etat : la ligne express littorale Bayonne-Hendaye et le pôle d'échange multimodal (PEM) de Saint Jean de Luz/Ciboure.

Le SMPBA bénéficie à ce titre d'un futur financement de l'Etat s'élevant à 15,45M€ HT, répartis entre la ligne express littorale (13,7M€ pour 67,75M€ de dépenses subventionnables) et le PEM (1,75M€ pour 10M€ de dépenses subventionnables).



2.7 - POLITIQUE LINGUISTIQUE

En 2021, La DGaM poursuit son engagement en matière de politique linguistique notamment dans le cadre de la préparation du projet global Txik Txak.

La délibération cadre du projet Txik Txak prise le 23 septembre 2021 prévoit un déploiement généralisé du plurilinguisme sur l'ensemble des canaux d'information. Après une période de préparation, les documents destinés aux usagers (fiches horaires, site internet, plans, guides, formulaires, etc...) ont été déployés en plusieurs langues à partir de l'été 2022.

- Projets menés en 2021

Le SMPBA et la CAP ont créé

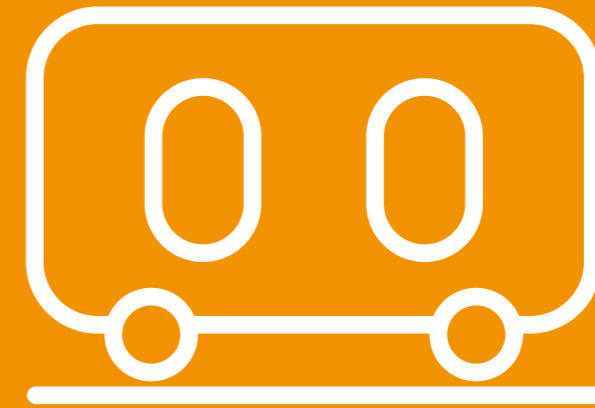
- un livret explicatif destiné à accompagner les communes dans leur choix de noms d'arrêts. La méthode décrite dans ce livret a été déclinée dès 2021.

Concernant les éléments signalétiques

- **Signalétique sur le mobilier urbain**
 - Dénomination des noms d'arrêts pour la ligne T2 du Tram'bus et de la ligne 61 du Proxi'Bus d'Ustaritz (identification des toponymes et proposition de scénarios en faveur de l'alternance des langues). Valorisation des noms d'arrêts de la ligne T2 en affichant des textes explicatifs trilingues dans les abris bus.
 - Signalétique des P+R en français/gascon à Tarnos et en français/basque/gascon à Bayonne
 - Traduction en trilingue de la plaque PME du réaménagement urbain du parvis de la gare de Bayonne et en bilingue la plaque PME d'Hendaye
 - Validation de deux noms d'arrêts de la ligne 16 – soit les poteaux de Saint-Martin d'Arrossa « elotokia » et « zubia »
 - PEM totem d'Halsou et Saint-Martin d'Arrossa en bilingue
- **Signalétique sonore**
 - Prononciation des noms d'arrêts dans la langue d'origine (prononciation en basque ou en occitan-gascon) sur l'ensemble du réseau Chronoplus et des noms génériques de la ligne T2
- **Signalétique numérique**
 - Ecrans TFT «Thin-film transistor» embarqués : l'ensemble des visuels est en français/basque
 - Traduction bilingue de la vidéo d'animation diffusé dans la ligne T2 du Tram'bus

Support de communication, d'information voyageurs et billettique

- **Support numérique**
 - Traduction du site internet « inscription aux transports scolaires 2021-2022 »
- **Supports information voyageurs**
 - Réalisation d'une enquête en bilingue « le Proxi'Bus et vous » sur Mauléon (en souletin), Saint-Palais et Cambo-les-Bains
 - Traduction bilingue du prospectus « Txik Txak Car Express »
 - Affichettes des navettes bilingues : Bayonne et Biarritz
 - Affiche « transports alternatifs » bilingue sur Saint-Jean-de-Luz
- **Billettiques**
 - Proposition d'une dénomination bilingue de la gamme tarifaire Txik Txak pour un déploiement prévu l'été 2022
- **Communication institutionnelle**
 - Vidéo Plan de mobilité – traduction pour la voix off
 - Traduction bilingue du document « politique des mobilités 2017-2020 »
 - Traduction de l'invitation à l'inauguration de la T2 en trilingue
 - Communication bilingue de la semaine du challenge de la mobilité
- **Projets spécifiques (sensibilisation)**
 - En cours d'élaboration de lexique « mobilité » en trilingue, en partenariat avec la CAPB
 - Txik Txak animations bilingues pour sensibiliser la populations aux bienfaits des transports alternatifs: visites guidés Space Junk, Encres,



#3

TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU TXIK TXAK

3.1 - TRAVAUX DE TRAM'BUS

L'année 2021 a vu la mise en service de deux équipements de mobilités stratégiques réalisés dans le cadre de l'opération du Tram'bus.

Démarrés à l'été 2018, les travaux de la ligne 2 ont été finalisés au cours du premier trimestre 2021 sur les communes de Tarnos, Boucau et Bayonne. Cette première phase de la ligne T2 a été mise en service le **26 avril 2021** entre les terminus de Garros (Tarnos) et de Marracq (Bayonne), constituant ainsi le principal axe Nord/Sud du réseau de transport en commun du B.A.B. Cet aménagement est également accompagné par la création d'un itinéraire cyclable continu.



Quelques semaines plus tôt, le Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de la gare de Bayonne a été mis en service, le **16 avril 2021**, permettant de connecter les différents modes de transports (réseaux Chronoplus, TER et TGV, réseaux cars interurbain des Landes,...).

Parallèlement à ces travaux, les services du SMPBA ont mené les études réglementaires (qualité de l'air et acoustique, suivi environnemental,...) et lancé plusieurs appels d'offres portant sur les aménagements définitifs de l'avenue Louis de Foix / Maubec et du quartier Saint Léon / Marracq / Technocité, situés respectivement au nord et au sud de la commune de Bayonne.



Dans le secteur nord, trois réunions publiques ont été organisées avec les riverains de l'avenue Louis de Foix / rue Maubec et les commerçants du linéaire, pour leur présenter les aménagements et le phasage des travaux. Les échanges avec les associations cyclistes se sont également poursuivis pour affiner les itinéraires cyclables en étroite concertation avec les usagers. L'aménagement du carrefour Matras a fait l'objet d'un aménagement provisoire expérimental pendant plusieurs mois, afin de préfigurer l'aménagement définitif et de tester les conditions de circulation. L'étude de circulation, menée avec la Ville de Bayonne s'est avérée concluante et l'aménagement définitif a pu être mis en œuvre dans les emprises existantes.

Les travaux de la tranche H (Louis-de Foix – Matras – Maubec) ont démarré en novembre 2021, ils se poursuivront jusqu'à l'été 2022.

Les travaux de la tranche I (Saint Léon / Marracq / Technocité) ont démarré en juin 2022.

Enfin, les études de la deuxième phase du projet T2 se sont poursuivies en 2021 actant notamment le choix des élus de prolonger la ligne T2 jusqu'au secteur de Makila à Bassussarry. Le projet consiste à aménager une voie réservée sur la RD932 entre les giratoires du Makila et de Maignon, en direction de Bayonne et à implanter deux parkings-relais (P+R) à Maignon et Makila.

Sur la ligne T1 (mise en service en septembre 2019), le SMPBA a réalisé divers travaux de finitions : pose de mobiliers à Bayonne, réalisation de chaussées béton aux terminus, reprises en garantie des chaussées ornierées (Biarritz et Bayonne), génie civil et équipements de stations, réparation de matériels accidentés,...

Le SMPBA a également mis en œuvre un groupe de travail avec le délégataire sur la performance de cette ligne afin d'identifier des pistes d'amélioration (aménagements ponctuels, équipements de sécurité en station, etc).

> La Commission d'indemnisation

Créée en 2017 la commission se compose de 7 membres, dont la présidente est une magistrate du tribunal administratif :

- 1 élu du SMPBA - 1 élu de la CAPB compétence développement économique
- 1 représentant de l'Etat (trésor Public) - 1 expert-comptable (désigné par l'Ordre)
- 1 représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie
- 1 représentant de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

La commission d'indemnisation a continué en 2021 à accompagner les commerces et entreprises qui subissent des préjudices du fait des zones de travaux.

En 2021, la commission a tenu **2 réunions**

2 dossiers ont été indemnisés, à Tarnos, pour un total de **5 018€**

3.2 - LES TRAVAUX DU CENTRE D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE (CEM) DE MAROUILLE

Après trois années de travaux sur un site en exploitation, la réhabilitation du centre d'exploitation et de maintenance a été finalisée fin 2021 avec la livraison des ateliers (zone mécanique, carrosserie, cabine de peinture, passerelle aérienne ...) permettant aux équipes du délégataire de disposer d'équipements de travail performants.



A la suite de cette réhabilitation, le SMBPA réalise plusieurs aménagements connexes :

- Création de 8 quais pour de nouveaux bus électriques de 12 m,
- Remplacement d'anciennes cuves carburant par des cuves enterrées.



Enfin, le SMPBA, en partenariat avec le délégataire, a établi un plan pluriannuel d'investissement pour les cinq prochaines années afin de poursuivre la modernisation et la transition écologique du site.

3.3 - LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Par délibération du Comité syndical du 17 juin 2021, le SMPBA a approuvé un règlement d'intervention relatif au soutien financier des études et travaux d'infrastructures cyclables, afin d'accélérer le développement du réseau cyclable Pays Basque-Adour.

A ce titre, le Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour a attribué une enveloppe de **617 156 €** pour soutenir les opérations suivantes :

- Une piste cyclable sur l'avenue Raoul Bramarie à Boucau par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques pour un montant de **79 263 €**,
- Une piste cyclable bidirectionnelle de 2 600 mètres linéaires dans le nord-est de Bayonne pour un montant de **125 000 €**.
- Une piste cyclable bidirectionnelle sur l'avenue Henri Grenet et l'aménagement de pistes unidirectionnelles sur le pont Grenet pour un montant de **66 000 €**, soit un taux de financement de 20%.

- Une piste cyclable de 2 000 mètres linéaires pour résorber la discontinuité entre le plateau de l'avenue Resplandy, pour un montant de **77 900 €**.
- Une piste cyclable bidirectionnelle de 1 900 mètres linéaires entre l'avenue Maréchal Soult et les Allées Marines par le chemin de Sabalce pour un montant de **81 993 €**.
- Une voie verte entre Mouguerre et Came pour l'aménagement de la véloroute 81 pour un montant de **187 000 €**.

3.4 - TRAVAUX DE VOIRIE AU SERVICE DES MOBILITÉS

> Gestion des points d'arrêts du réseau Txik Txak

Un travail d'uniformisation des mobiliers d'identification des points d'arrêt (poteaux d'arrêt) a été entamé en fin d'année 2021 notamment sur les lignes Car Express (ligne 10 et 11) pour remplacer les anciens poteaux Transports64 par des mobiliers similaires à ceux installés sur le réseau urbain (40 poteaux).

S'ajoutent toutes les opérations de réparations, maintenance, remplacements de mobiliers accidentés, vétustes et les interventions liées aux évolutions des lignes du réseau et des services.

Le coût annuel en 2021 de cette gestion des points d'arrêts s'élève à **186 k€ HT**.



> Entretien des abris spécifiques Trambus, des bornes information voyageurs (BIV) et des habillages des distributeurs automatiques de titres (DAT)

L'entretien et le nettoyage des abris spécifiques installés à la mairie de Biarritz et à la mairie d'Anglet ainsi que celui des habillages des armoires techniques des DAT et les BIV à chaque station du Trambus (ligne 1 et 2) est assuré par le Syndicat pour un coût annuel de **32 k€ HT**.

Mise en accessibilité des points d'arrêt

Au titre de la mise en accessibilité des points d'arrêt du réseau Txik Txak, le Syndicat a subventionné la réalisation de travaux sur 21 points d'arrêt pour un montant d'environ **60 k€ HT**.

Gestion des abris voyageurs provisoires et des quais modulaires

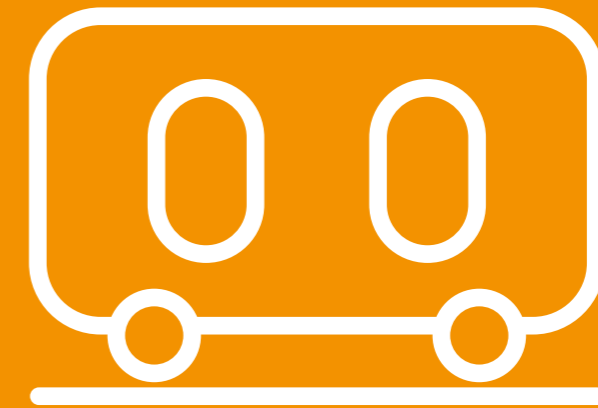
Dans le cadre des travaux de voirie liés au Tram'bus ou à des travaux d'aménagements urbains, le service gère les mises à disposition de 8 abris voyageurs et 8 quais bus modulaires provisoires de chantier avec toute la logistique de levage et de transport (25 rotations sur l'année pour des durées variables entre un et plusieurs mois pour certains). Le service assure également l'entretien et les réparations de ces équipements.

Sanitaires

Le Syndicat gère l'acquisition et le renouvellement de 26 sanitaires de bout de ligne implantés sur l'ensemble du réseau Txik Txak :

- 11 sanitaires raccordés aux réseaux d'eau et d'électricité dont 5 de moins de 3 ans ;
- 11 sanitaires autonomes dont 6 de moins de 3 ans ;
- 4 sanitaires provisoires pour des services de courte durée ou occasionnels.

En 2021, deux nouveaux sanitaires ont été installés pour un montant de **64 k€ HT**.



#4 SERVICES DE MOBILITÉS

L'année 2021 aura été une année de transition pour le SMPBA et ses délégataires de services puisqu'il s'est agi de rassurer et de retrouver les usagers perdus en 2020 du fait de la crise de la COVID-19. Le réseau TXIK TXAK est des réseaux ayant le plus rapidement retrouvé ses usagers d'avant crise.

En 2021, le SMPBA a préparé le déploiement de la marque unique TXIK TXAK, de la gamme tarifaire harmonisée et solidaire (associée à une seule carte de transport) et d'outils numériques unifiés et simplifiés.

Les services de « Transport collectif »

L'année 2021 a été marquée par plusieurs nouveautés :

- Tram'Bus a connu une nouvelle année majeure avec la mise en service partielle, le 26 avril 2021, de la 2^{ème} ligne entre Tarnos Garros et Bayonne Marracq ;
- Le réseau Proxi'Bus s'est enrichi d'une nouvelle ligne de proximité sur la commune d'Ustaritz (ligne 61) ;
- Une ligne estivale a été mise en place entre Tardets et Larrau pour desservir le site d'Holzarte et réduire la place de la voiture aux abords de ce site naturel
- Une navette estivale a été mise en service sur la commune de Guéthary ;
- Un service de Transport à la demande ouvert à tous (PMR inclus) a été lancé en décembre 2021 sur les territoires de Soule-Xiberoa, Amikuze et Iholdy-Otzibarre ;
- Une mission de médiation a été expérimentée sur une des lignes du réseau Chronoplus en partenariat avec l'Association Atherbea ;
- 8 véhicules 100% électriques à charge lente ont été commandés afin de poursuivre l'équipement du parc en véhicules zéro émission ;

Des adaptations plus ponctuelles ont également été réalisées sur l'ensemble des lignes pour répondre le plus possible aux demandes des usagers et des communes.

Sur le plan contractuel, le Syndicat des mobilités a fait son entrée au capital de la SPL Trans-Landes suite à l'adhésion des communes d'Ondres et Saint-Martin de Seignanx en juillet 2021, en vue d'exploiter des services scolaires et la navette estivale.

Par ailleurs, le Syndicat des mobilités a décidé d'accompagner l'Association « Roulez en Pays de Bidache » pour mettre en œuvre d'un service de transport solidaire à destination des habitants du territoire.

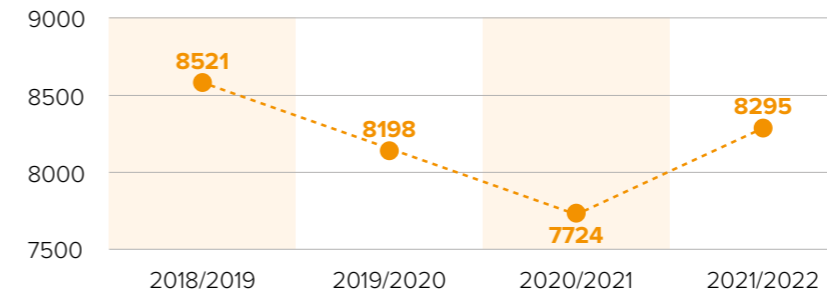
Enfin, la crise de la COVID-19 aura encore marqué le début de l'année 2021 avec un trafic et des recettes commerciales en-deçà des objectifs contractuels, même si la tendance s'est fortement stabilisée à compter de la rentrée de septembre.

Les services « Vélo »

L'année 2021 a été marquée par :

- Le succès continu de la location de vélo à assistance électrique dans les Pôles territoriaux. Le Syndicat des mobilités a acheté en 2021 une flotte supplémentaire de 40 VAE, 2 Vélos cargos à assistance électrique et 8 Vélos pliants. Ils seront mis à disposition des usagers en 2022 ;
- Le renouvellement d'un service de Parkings à vélo sécurisés suite à une expérimentation menée en 2019 : 8 plages du littoral basque et de Tarnos ont été surveillées (11 000 vélos ont été surveillés sur la période estivale) ;
- L'évolution du dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique : plafonnement des aides liées au quotient familial, élargissement du dispositif aux vélos cargos et aux vélos pliants.

4.1 - LES TRANSPORTS SCOLAIRES



ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE

(hors élèves transportés sur les réseaux urbains Chronoplus et Hegobus)

La rentrée scolaire 2021/2022 en quelques chiffres

- Période inscription : 31 mai 2021 au 02 août 2021
- **4 agents** saisonniers du 17 mai 2021 au 17 Septembre 2021.
- **8 295** dossiers d'inscription
- **6 317** appels téléphoniques des familles
- **2 957** mails reçus des familles
- Communication déployée sur tout le territoire / **1** relance média
- **3** emailings de masse, soit **25 500** mails adressés aux familles

D'un point de vue contractuel, l'exécution des services de transports scolaires est réalisée par l'intermédiaire de 19 lots (23 transporteurs sollicités) :

- **161** communes et **200** établissements scolaires desservis
- **547** circuits
- **1 300** points d'arrêts

Il convient de noter que les 19 marchés scolaires ont fait l'objet d'un avenant n°1 en juin 2021 qui a constitué l'aboutissement d'un travail important pour optimiser les véhicules et services de transport scolaire, sans pour autant réduire l'offre de services qui a été renforcée là où cela s'avérait nécessaire. L'incidence financière sur la durée des contrats (4 ans) a été de - **286 980 €**.

Suite à l'intégration des Communes de Saint-Martin de Seignanx et de Ondres au SMPBA le 1er juillet 2021, les services scolaires ont été mis en place dès la rentrée de septembre 2021 via un avenant au Contrat d'Obligation de Service Public (COSP) de la Société Publique Locale (SPL) Trans-Landes, pour un montant de **49 412 € HT sur l'année 2021** (de septembre à décembre 2021).

Gestion d'événements marquants en 2021



Bayonne Foire au Jambon 14 et 15 octobre 2021 avec **adaptation et sécurisation** de la place Paul Bert pour la **circulation des 28 cars scolaires**.



Alerte intrusion au collège Aturri de St Pierre d'Irube le 21 octobre 2021 Intervention en urgence et organisation de l'évacuation des **391 élèves avec 7 cars scolaires**.



Alerte inondations
le 10 décembre 2021
autoroute A63 fermée -
Cellule de crise avec la
ville de Bayonne pour
assurer le retour des
élèves à destination du
Pays Basque

Envoyé en préfecture le 26/10/2022
Reçu en préfecture le 26/10/2022
Publié le
ID : 064-256401605-20221026-20221020OJ10-DE

> **Contrôles**

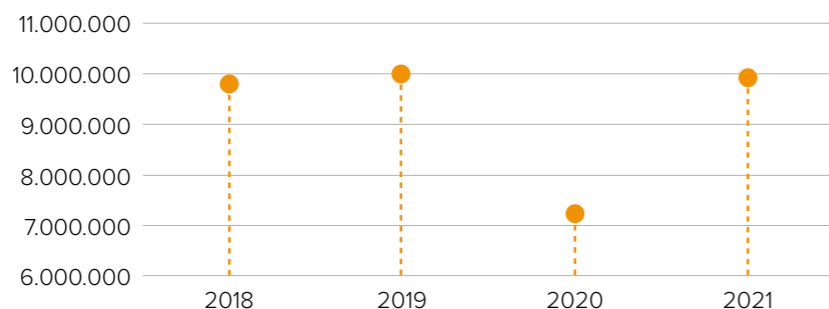
- Des **contrôles aléatoires** ont été organisés **tout au long de l'année** scolaire à la sortie des établissements pour rappeler les règles de sécurité et vérifier que l'ensemble des usagers sont porteurs de leurs titres de transport scolaire et respecte bien les règles de sécurité.
- Des **contrôles ciblés** sont également réalisés pour régler les problèmes d'indiscipline ou de comportement signalés par les transporteurs et les familles
- 1 élève a été **exclu 2 semaines** (du 11 au 23 octobre 2021) du transport scolaire avec un signalement auprès du Procureur de la République pour menace avec arme blanche

> **Autres activités de l'année**

- **Travaux** du Pont d'Arantz du 30/09/2021 au 15/04/2022 qui impose une **réorganisation de 12 services scolaires**
- **Adaptations de 35 circuits** de Saint-Jean-Pied-de-Port le vendredi soir pour avancer les départs de 30 minutes
- **Opération conjointe SMPBA / Gendarmerie** au collège Aturri pour le **port de la ceinture de sécurité** les 7 et 8 octobre 2021
- **90 courriers reçus** de la part des Communes concernant des demandes d'adaptations avec création ou insertion de points d'arrêt (75% des demandes acceptées)
- **14 courriers de demande d'avis** pour obtenir la subvention amende de police du Département (100% favorables)
- Mise en place de **20 nouveaux Points d'arrêts**
- **100** Réclamations d'anomalies traitées (**16 800 €** pénalités)
- **79** adaptations de circuits
- **30** Contrôles des transporteurs

4.2 - LES TRANSPORTS COLLECTIFS URBAINS ET INTERURBAINS

> **Fréquentation des Transports en Commun TXIK TXAK**

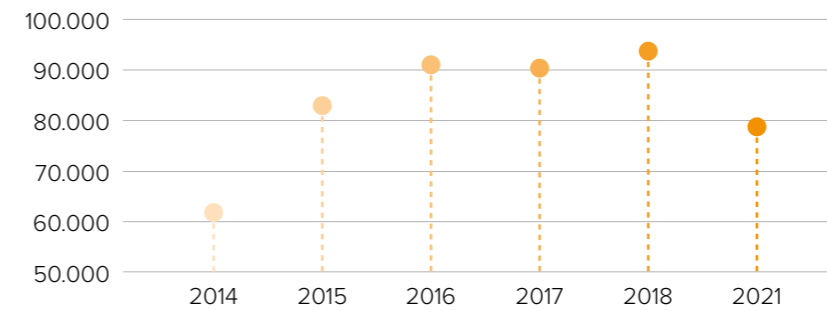


ÉVOLUTION DU TRAFIC TXIK TXAK
TXIK TXAK = fréquentation cumulée
Chronoplus + Hegobus + Car
Express + Proxi' bus
(source : exploitants)

Le réseau TXIK TXAK a retrouvé fin 2021 sa fréquentation d'avant COVID : c'est l'un des rares réseaux en France dans ce cas.

> **A noter également :**

- 26 avril 2021, lancement de la mise en service de la 2^{ème} ligne de Tram'bus entre Tarnos Garròs et Bayonne Marrac
- 1^{ère} foire au jambon d'après Covid (du 15 au 17 Octobre 2021). En raison du contexte sanitaire, la programmation a duré 3 jours, au lieu de 4 habituellement. Les dates sont exceptionnelles, puisque la Foire au Jambon a lieu traditionnellement au mois d'avril. Il s'agissait de la première édition avec le nouveau réseau Chronoplus, articulé autour des deux lignes de Tram'bus T1 et T2, ainsi qu'avec la nouvelle billettique, la précédente Foire au Jambon ayant eu lieu en avril 2019. Le bilan commercial est très positif, la fréquentation générale a été forte au cours de cette édition et le réseau a donc bénéficié d'une large utilisation.



ÉVOLUTION DU TRAFIC DE LA FOIRE AU JAMBON
* en 2021, la Foire au Jambon a eu lieu sur 3 jours au lieu de 4 les années précédentes. En comparant jour/jour avec l'année 2018, le trafic a cru de + 24% en 2021.

> **Les chiffres marquants de 2021**

- 2021 a permis à **3 réseaux urbains de retrouver les chiffres d'avant covid ou même de les améliorer**. En particulier le réseau **Hegobus** et la **L3** (Bayonne/Hendaye) qui **battent leurs records de fréquentations totales historiques**.
- Le mois d'août 2021 a été exceptionnel en terme de fréquentation à bord des bus. Record de fréquentation sur la **L3** avec **68 905 passagers soit 25% de plus qu'août 2020** et **3^{ème} record de fréquentation** sur les réseaux **Chronoplus** et **Hegobus**, avec respectivement **836 238** et **150 453** passagers.

> **Principales nouveautés en 2021**

Lancement de la ligne Proxi' bus n°61 à Ustaritz en Septembre 2021

Pour répondre aux besoins de déplacements au sein de la commune d'Ustaritz, le SMPBA a mis en place une nouvelle ligne Proxi Bus (L61) qui fonctionne depuis le 4 septembre 2021.

L'exploitation de cette ligne est assurée par Transdev Sud-Ouest pour un montant annuel de 171 621 € HT (charges de fonctionnement - recettes).

L'offre proposée est de 11 A/R par jour avec une fréquence à l'heure entre 07h40 à 18h53. Cette ligne assure les connexions avec la ligne Car Express L14 et la desserte de la gare SNCF.

Lancement du TAD en décembre 2021

Le nouveau service de Transport à la Demande (TAD) a été mis en service en décembre 2021, à titre expérimental, sur les bassins de vie de Soule-Xiberoa, Amikuze et Iholdy-Oztibarre. Il est complémentaire aux services de mobilité existants : lignes interurbaines Car Express (L10, L11, L15) et, pour le bassin de vie d'Amikuze, le transport à la demande d'utilité sociale réalisé par l'association « Roulez en Amikuze ».

Le service consiste à transporter l'utilisateur depuis son domicile à destination d'arrêts identifiés et fixes : centre-bourgs de leurs bassins de vie, équipements publics, lignes régulières de bus.



Les services de transports collectifs en chiffres

Réseau / Ligne	Opérateur	Kilomètres parcourus	Fréquentation annuelle (validations)	Recettes commerciales
----------------	-----------	----------------------	--------------------------------------	-----------------------

LES RÉSEAUX URBAINS



Chronoplus	Keolis (dont Sous-traitants)	5 679 038	8 583 038	4 742 416 € HT
NB : Navette fluviale Adour 1 : Bayonne - Boucau - Anglet			87 222 (compris dans la fréquentation globale Chronoplus)	



Hegobus	Transdev Urbain Pays Basque	1 080 688	748 685	437 618 € HT
----------------	-----------------------------	-----------	---------	--------------

Le Réseau INTERURBAIN : CAR EXPRESS



Ligne 3	Transdev Sud-Ouest - ATCRB	703 733	477 658	320 518 € HT
Lignes 10 - 11 - 12	Hiruak Bat	619 208	61 084	80 400 € HT
Lignes 13 - 14 - 15	Le Basque Bondissant	460 798	64 933	110 943 € HT
Ligne 16	Transport Etchemendy	70 579	3 789	2 672 € HT

Le Réseau PROXI' BUS



Ligne 53 Mauléon / Chéraute	Autocars Souletins	47 745	4 440	6 611 € HT (estimées)
Ligne 55 Saint-Palais - Béhasque-Lapiste / Saint-Palais / Aicirits-Camou-Suhast	Hiruak Bat	65 056	4 246	35 429 € HT (estimées)
Ligne 57 Cambo-Les-Bains Behereko Plaza - Portail Arnaga - Pont des Thermes	Transport Miral (sous-traitant de Transdev Sud-Ouest)	65 877	9 213	6 617 € HT (estimées)
Ligne 59 Itxassou Pilota Piazza - Cambo-Les-Bains - Pont des Thermes	Transdev Sud-Ouest	67 105	11 801	6 617 € HT (estimées)
Ligne 61 Ustaritz Gare routière - Etxeparea	Transdev Sud-Ouest	15 933	218	1 857 € HT (estimées)

NOUVEAUTÉ
lancé en septembre 2021

Charges	Coût net (recettes déduites)	Parc Véhicules
---------	------------------------------	----------------

30 297 188 € HT	25 554 772 € HT	107 Thermiques - 2 hybrides - 29 électriques (dont 18 Tram'bus)
-----------------	-----------------	---

		1 bateau Thermique + 1 bateau de réserve 76 places dont 5 emplacement vélos et PMR
--	--	---

	4 919 717 € HT	23 Thermiques
--	----------------	---------------

2 344 292 € HT	2 023 774 € HT	2 Thermiques - 8 hybrides
----------------	----------------	---------------------------

	1 499 080 € HT	9 Thermiques
--	----------------	--------------

	1 229 481 € HT	9 Thermiques
--	----------------	--------------

	145 775 € HT	1 thermiques (+ 1 thermique de réserve)
--	--------------	---

	122 812 € HT	2 thermiques
--	--------------	--------------

	192 125 € HT	2 thermiques
--	--------------	--------------

	163 214 € HT	1 thermique
--	--------------	-------------

	163 214 € HT	1 thermique
--	--------------	-------------

	64 455 € HT	1 thermique
--	-------------	-------------

+ 1 thermique de réserve

4.3 - MOBILITÉS ACTIVES ET PARTAGÉES

> Location moyenne durée

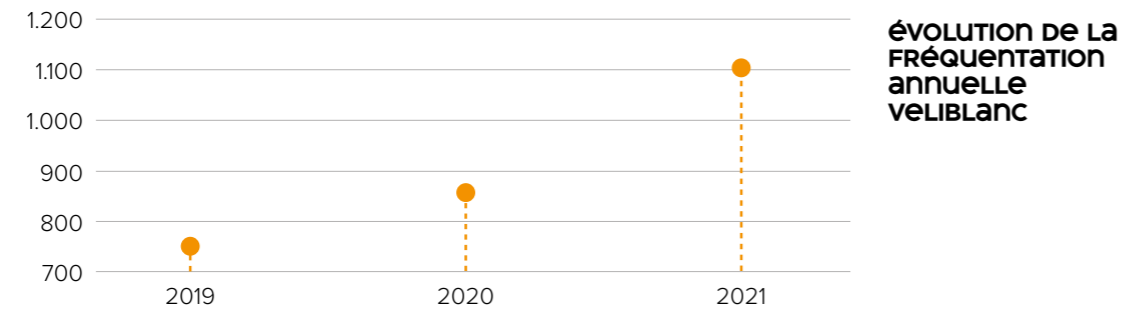
200 vélos disponibles sur 17 points de retrait répartis sur l'ensemble du territoire du Pays basque.

Location de 1 à 2 mois renouvelable 1 fois 50 euros/mois ou 90 euros pour 2 mois

1 102 locations dont 40 personnes bénéficiaires de minima sociaux.

Une durée moyenne de location de **2,2 mois**.

Le contrat avec la société Keolis arrive à échéance au 31 décembre 2021. Un nouvel appel d'offres a été lancé en 2022.



> Parking à vélos surveillés

Un service sécurisant le stationnement des vélos sur les plages pendant la période estivale a été mis en place en 2021 pour la deuxième année par le Syndicat des mobilités, après une expérimentation menée en 2019 sur deux plages d'Anglet.

En 2021, 8 plages très fréquentées de la côte basque ont accueilli un parking à vélo, surveillé, entre le 10 juillet et le 28 août 2021, de 12h et 19h, 7jours/7.

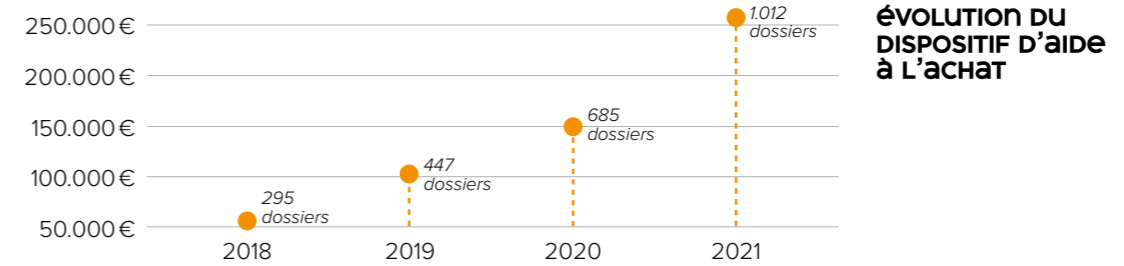
Le Syndicat des mobilités a fait appel au prestataire Wheelskeep pour mener à bien cette action, pour un montant de 38 000 € HT.

	Tarnos Métro	Anglet La Barre	Anglet Chambre d'amour	Bidart Plage du centre	Saint-Jean- De-Luz Lafitenea	Urrugne Socoa	Hendaye Casino	Biarritz Grande Plage	Total
Nombre de vélos gardés sur la saison	3 105	2 006	1 587	991	395	1 339	1 254	1 294	11 971

> Aide à l'achat VAE

Les conditions d'attribution du dispositif ont évolué en 2021 pour être mises en cohérence avec la gamme tarifaire Txik-Txak d'une part, et pour prendre en compte des types de vélos supplémentaires : les vélos cargo et les vélos pliants.

Ce dispositif connaît toujours un grand succès avec une enveloppe de **259 881 €** attribués à **1 012 habitants** du Pays basque/ Sud Landes.



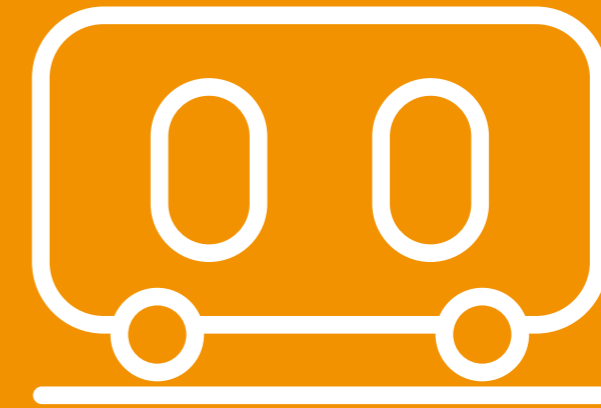
Au total, de 2018 à 2021, 2 469 habitants ont été aidés pour un montant total de 569 881 €, soit une aide moyenne de 230 € / personne.

> Stationnement sécurisé des vélos

Les modalités d'accès au service ont été définies et un formulaire de réservation a été créé et mis en ligne sur le site Internet de la CAPB.

La vélostation de la gare d'Hendaye a été réalisée en 2021 et mise en service le 10 janvier 2022.

Les modalités d'accès au service ont été définies de telle sorte à ce que les abris-vélos sécurisés déployés par le SMPBA en gare soient intégrés dans le bouquet de services Txik-txak et accessibles avec la carte Txik-txak.



#5 communication - conseil en mobilité

Le rôle du Syndicat des Mobilités est d'accompagner, conseiller et promouvoir les offres de services mobilités.

5.1 - LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET D'ANIMATIONS

> Communication

La communication des Mobilités s'articule en deux parties :

- La communication Institutionnelle vise à médiatiser et retracer les compétences, le fonctionnement de la politique de mobilité, ainsi que les actions mises en œuvre pour les usagers du territoire et assure le partage des valeurs de la Communauté Pays Basque.
- La communication commerciale fait connaître les offres de services TXIK TXAK qui propose et suggère des solutions et des informations pratiques pour les modes de déplacements sur les 158 communes du Pays Basque et 3 communes Landaises.

La création d'outils de communication en phase avec les chartes CAPB ou Txik Txak.

Quelques exemples de réalisation :

- Etudes préalables de la nouvelle identité Txik Txak pour l'unification du réseau.
- Liaison avec la presse sur les actions, les financements et l'actualité lié au SMPBA
- Vidéo de présentation du SMPBA par Jean-François Irigoyen
- Inaugurations de nouvelles lignes comme le Proxi'Bus d'Ustaritz et le transport à la demande sur les communes des pôles Soule, Amikuze et Iholdi-O
- Communication globale sur l'ouverture aux inscriptions aux Transports Scolaires pour la rentrée 21/22 et sa nouvelle formule.
- Création des outils pratique pour les services de Transports Solidaire.
- Communication autour de l'ouverture de Parking-relais
- Habillage et signalisation in-situ des espaces d'accueil du public : PEM, Vélo-Station, Travaux Tram'bus,...
- Organisation des échanges et des actions en coopération Transfrontalières misent en place avec le SMPBA et ses partenaires.
- Promotion de la ligne TER 54 en coopération avec la Région Nouvelle Aquitaine
- Opération de communication comme par exemple, la promotion de la ligne 61 à Ustaritz.
 - Distribution des horaires toutes boîte aux lettres,
 - Mise à disposition de l'informations dans les points stratégiques,
 - Soutien média : radio, RS, relation presse ...

> Animation

Malgré la crise sanitaire, des animations en entreprises ont pu être réalisées pour promouvoir la mobilité alternative à la voiture individuelle.

Actions de promotion et d'animation autour de la mobilité

- L'organisation et la participation à 7 forums d'entreprises ont été réalisés (Clinique Aguilera, Clinique Belharra, Boardriders, Autoroutes du Sud de la France, Bil Ta Garbi, MFA et Casino Barrière).
- La promotion des services Txik-Txak a été réalisée également lors de séances de visioconférences. Beaucoup d'entre elles ont concerné la promotion et l'information relative à la plateforme de covoiturage Kovoit'.



Envoyé en préfecture le 26/10/2022
 Reçu en préfecture le 26/10/2022
 Publié le
 ID : 064-256401605-20221026-20221020OJ10-DE

5.2 - CONSEIL EN MOBILITÉ

> Challenge de la Mobilité

L'année **2021** a été marquée par les **10 ans du Challenge de la mobilité**. Le SMPBA a assuré la coordination locale et la promotion de cet événement au sein de plusieurs entreprises et administrations dont les Maisons de la Communauté d'Agglomération Pays basque :

- **46 établissements** ont participé avec **601 participants** ;
- **30% des déplacements** ont été réalisés à **vélo** et **22,5%** ont été réalisés en **covoiturage**.

Dans chaque catégorie, les lauréats ont été les suivants

- + 500 salariés : Clinique Belharra,
- 100 à 499 salariés : Epidaure 64,
- 20 à 99 salariés : Nobatek/INEF4 Anglet,
- - 20 salariés : Indar Développement

Le SMPBA a animé une réunion du Club de la Mobilité avec l'ADEME et la CCI Bayonne Pays Basque pour leur présenter l'évolution des obligations des entreprises avec la LOM, en particulier la nécessité d'un accord sur la mobilité lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires).



Le SMPBA fait connaître ses services à travers son compte Facebook.

Au 31 décembre 2021, 2 316 personnes sont abonnées à la page Txik Txak.

Au-delà des seuls abonnés, 187 824 personnes ont été touchées par les contenus de la page Facebook.

Publications régulières toutes les semaines sur les différents services du Syndicat.

> Plan de Mobilité Employeurs

En 2021, le SMPBA a poursuivi son accompagnement des Plan de mobilités Employeurs.

Plusieurs entreprises ont initié un plan de déplacement employeur au cours de l'année 2021 :

- Enedis avec la particularité d'avoir rédigé une enquête commune pour les agences de Pau et de Bayonne avec nos homologues de Pau
- Bil Ta Garbi
- Les agences Pôle emploi du territoire
- MFA
- La Ville d'Anglet
- Boardriders

Un Plan de déplacement inter-entreprises a été lancé pour les salariés des ZA de Jalday et de Layatz à Saint-Jean-de-Luz.

Plusieurs plans de déplacements ont été finalisés : Lauak, ASF et Casino Barrière.

> Partenariats

Le Syndicat des mobilités a été lauréat de l'appel à projets de l'ADEME Avélo 2 pour lequel il a présenté sa candidature pour la réalisation des deux schémas cyclables de Bidache et Errobi et pour la réalisation d'actions de sensibilisation auprès des entreprises.

> Conseil en mobilité scolaire

En 2021, le contexte de crise sanitaire a fortement impacté la réalisation d'actions au sein des établissements scolaires.

- Urt : Le SMPBA a approuvé une convention tripartite avec la Commune d'Urt et l'association BEAU (Bouger Ensemble A Urt) pour financer la mise en place de 2 lignes de car à pattes.
- Bayonne Quartier Marracq :

Plusieurs établissements, dont certains concernés par le Plan de Déplacement Etablissement Scolaire initié en 2016, poursuivent des actions en faveur de l'écomobilité. Le SMPBA (ou prestataire) les a accompagné pour :

- créer un atelier réparation vélo
- mettre en place un vélo-bus
- poursuivre les groupes de travail avec ces établissements autour du covoiturage, de la mobilité active, des transports scolaires et des aménagements de la voirie.

- Mouguerre : à la demande de l'école publique de Mouguerre, le SMPBA a financé la préfiguration d'un car à pattes.
- Hasparren :
 - Suite aux enquêtes et au diagnostic réalisés en 2020 dans un groupe scolaire, le SMPBA a contribué à l'animation de groupes de concertation sur les mobilités alternatives à la voiture individuelle pour réaliser des déplacements domicile-établissement scolaire et à la communication sur leurs résultats.
 - Il a également animé des sensibilisations d'élèves à l'écomobilité.
- Bidart :
 - Signature d'une convention tripartite entre la Commune, ECO CO2 et le SMPBA pour financer un plan de déplacement établissement scolaire de manière expérimentale sur plusieurs établissements de la commune, via le dispositif Moby.
 - Signature d'une convention avec l'association du Bureau des Etudiants de l'ESTIA pour soutenir la démarche mise en place en faveur des mobilités alternatives à la voiture. Ce soutien est à la fois technique et financier.

> Inclusion

Le SMPBA conventionne avec l'association Etorkekin pour permettre la mobilité des publics mineurs non accompagnés.

Dans la poursuite des actions engagées en 2020, le SMPBA met en place une navette dédiée aux déplacements des personnes sans domicile et hébergées sur les structures d'hébergement Ene Tokia à Bayonne et à Manuit à Anglet jusqu'en avril 2021. Il met par ailleurs à disposition des titres de transports gratuits à durée limitée (sous conditions d'éligibilité).

Le SMPBA conventionne avec la Mission Locale qui bénéficie ainsi de 9 vélos sur une période de un an, pour soutenir les jeunes dans leur projet d'insertion.

Le SMPBA co-anime le club de la mobilité inclusive avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, concrétiser un projet de plateforme mobilités et soutenir des initiatives solidaires.

En lien avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, le SMPBA accompagne financièrement et techniquement la réalisation d'actions ponctuelles favorisant la mobilité des publics en situation d'insertion (sensibilisation à la prise des transports en commun, initiation aux déplacements à vélo, etc.).

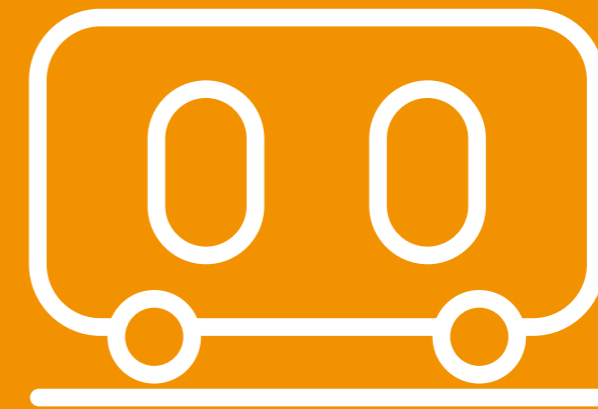
Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

SLOW

ID: 064-256401605-20221026-20221020OJ10-DE



annexe

Le Bureau Syndical (composition au 01/09/2022) 17 membres

Le Président

- Sud Pays Basque - Jean-François IRIGOYEN

Les vice-Présidents

- Côte Basque-Adour - Claude OLIVE - 1^{er} vice-président
- Côte Basque-Adour - Jean-René ETCHEGARAY - 2^{ème} vice-président
- Sud Pays Basque - Chantal KEHRIG-COTTENÇON - 3^{ème} vice-présidente
- Côte Basque-Adour - Maïder AROSTEGUY - 4^{ème} vice-présidente
- Garazi-Baïgorri - Jean-Pierre ETCHEGARAY - 5^{ème} vice-président
- Soule-Xiberoa - Christelle MANGE - 6^{ème} vice-présidente
- Tarnos - Jean-Marc LESPADÉ - 7^{ème} vice-président
- Iholdy-Oztibarre - Daniel OLÇOMENDY - 8^{ème} vice-président
- Côte Basque-Adour - Emmanuel ALZURI - 9^{ème} vice-président
- Nive-Adour - Marie PERES - 10^{ème} vice-présidente
- Côte Basque-Adour - Serge ARCOUET - 11^{ème} vice-président

Les membres délégués

- Errobi - Bixente GOYTINO - 1er membre délégué
- Côte Basque-Adour - Gilles LASSABE - 2^{ème} membre délégué
- Pays d'Hasparren - Véronique BROUSSAINGARAY - 3^{ème} membre déléguée
- Pays de Bidache - Maïder BEHOTEGUY - 4^{ème} membre déléguée
- Amikuze - Sauveur BACHO - 5^{ème} membre délégué

Le Comité Syndical (composition au 01/03/2022) 38 titulaires - 38 suppléants

Pôle Côte Basque-Adour

129 756 habitants - 15 représentants

Jean-René ETCHEGARAY - Sylvie DURRUTY

Loïc CORREGÉ - Françoise BRAU-BOIRIE

Serge ARCOUET - Déborah LOUPIEN-SUAREZ

Laurence HARDOUIN - Alain LACASSAGNE

Sophie CASTEL - Philippe DAUBISSE

Claude OLIVE - Anthony BLEUZE

Florence LASSERRE - Anne DUMORTIER

Jean-Paul GOURGUES - Marie LASSERRE

Jean-Pierre LAFLAQUIERE - Florence SERVAIS

Maïder AROSTEGUY - Valérie SUDAROVICH

Edouard CHAZOUILLERES - Didier BARBERTEGUY

Anne-Cécile DURAND-PURVIS - Gérard COURCELLES

Emmanuel ALZURI - Marc BERARD

Francis GONZALEZ - Jean-Marie GUTIERREZ

Gilles LASSABE - Jean-Pierre ALPHA

Pôle Sud Pays Basque

68 343 habitants - 7 représentants

Jean-François IRIGOYEN - Gautier HENAFF

Peio DUFAU - Cécile COTINAT

Chantal KEHRIG-COTTENÇON - Stéphane BARNEIX

Dominique IDIART - Jean-Christophe HARAMBOURE

Patrick ALLEGROTTI - Marie-Pierre BURRE-CASSOU

Cédric CURUTCHET - Laurent JUHEL

Pascal PEYREBLANQUE - Age LEJENAAR

Pôle Errobi

30 061 habitants - 3 représentants

Hélène MARTY CHALEON - Didier MAISTERRENEA

Argitxu HIRIART-URRUTY - Bruno CENDRES

Vincent GOYTINO - Michel LAHORGUE

Pôle Nive-Adour

19 502 habitants - 2 représentants

Raymond DARRICARERE - Alain FEVRIER

Marie PERES - Thierry DEKIMPE

Pôle de Hasparren

15 301 habitants - 2 représentants

Véronique BROUSSAINGARAY - Jean-Michel DURRUTY

Eric MIMIAGUE - Emmanuelle HARISMENDY

Pôle Amikuze

10 022 habitants - 1 représentant

Sauveur BACHO - Olivier DARRIEUX JUSON

Pôle Garazi Baïgorri

13 177 habitants - 1 représentant

Jean-Pierre ETCHEGARAY - Laurent INCHAUSPE

Pôle Soule Xiberoa

13 170 habitants - 1 représentant

Christelle MANGE - Michel IBARRA

Pôle Iholdi Oztibarre

3 799 habitants - 1 représentant

Daniel OLÇOMENDY - Bernard CACHENAUT

Commission appel d'offres

Jean-François IRIGOYEN

Président de la commission

Serge ARCOUET - Loïc CORREGÉ

Jean-Pierre LAFLAQUIERE - Maïder AROSTEGUY

Maïder BEHOTEGUY - Bixente GOYTINO

Marie PERES - Christelle MANGE

Marc MABILLET - Jean-Marc LESPADÉ

Commission de Délégation de Services Publics

Jean-François IRIGOYEN

Président de la commission

Claude OLIVE - Jean-Paul GOURGUES

Loïc CORREGÉ - Sophie CASTEL

Chantal KEHRIG-COTTENÇON - Véronique BROUSSAINGARAY

Jean-Pierre ETCHEGARAY - Daniel OLÇOMENDY

Jean-Marc Lepadé - Marc MABILLET

Pôle Pays de Bidache

6 052 habitants - 1 représentant

Maïder BEHOTEGUY - Yves PONS

Commune de Tarnos

12 700 habitants - 2 représentants

Jean-Marc LESPADÉ - François GONZALES

Marc MABILLET - François DUBERT

Commune de Ondres

5 069 habitants - 1 représentant

Eva BELIN - François TRAMASSET

Commune de Saint-Martin de Seignanx

5 264 habitants - 1 représentant

Julien FICHOT - Gilles PEYNOCHE

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

ID : 064-256401605-20221026-20221020OJ10-DE

Comité des Partenaires

Représentants du SMPBA

- Jean-François IRIGOYEN
Président du comité
- Chantal KEHRIG-COTTENÇON
- Maïder BEHOTEGUY

Représentants des associations d'usagers ou d'habitants

- 4 représentants du Conseil du Développement Pays Basque : Philippe MAYTE - Cécile CROUSPEYRE - Paxkal INDO - Martine BOUCHET
- Associations liées au handicap : Hervé FRANÇOIS
- Associations vélo : Johan ROMÉRO - Txirind'Ola
- Associations de parents d'élèves : Isabelle DELANOE - FCPE
- Associations de parents d'élèves : Karine BROCQUEVIELLE - APEL
- Associations de consommateurs : Lucette MAURA - UFC Que Choisir
- Association Les citoyens du Seignanx : Jean VIDAL

Représentants des entreprises

- MEDEF : Philippe NEYS

Représentant du CPME : Georges STULLU

- CCI Bayonne-Pays Basque : Marc CHEVEAU ou Jean-Bernard ELKEGARAY
- CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) : Jean-Bernard VIVEN
- UMIH : Sabine Ourquia

Représentants des syndicats de transporteurs

- Représentant de l'UPATV (Union des Pays de l'Adour des Transporteurs Voyageurs) : Claude DETCHART
- Représentant de l'OTRE (Organisation des Transporteurs Routiers Européens) : David DARRIEUSSECQ

Commission Consultative des Services Publics Locaux

- Jean-François IRIGOYEN
Président de la commission

4 élus du Comité syndical

- Claude OLIVE
- Jean-Pierre ETCHEGARAY
- Marc MABILLET
- Cédric CURUTCHET

4 représentants d'associations divers

- U.F.C. Que Choisir
- Collectif des Associations de Défense de l'Environnement (CADE)
- Association des Paralysés de France (APF)
- Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)

Représentants du Syndicat des Mobilités dans les Organismes ou Commissions Extérieures

Commission Accessibilité

- Francis GONZALEZ - Bixente GOYTINO

Commission Locale des Transports Publics de Personnes

- Serge ARCOUET - Anne-Cécile DURAND-PURVIS

Syndicat Régional Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM)

- Jean-François IRIGOYEN - Claude OLIVE
- Jean-Pierre ETCHEGARAY - Marie PERES
- Serge ARCOUET - Jean-Marc LESPADÉ

Agence Urbanisme Adour-Pyrénées (AUDAP)

- Florence LASSERRE - Chantal KEHRIG-COTTENÇON

Instance Régionale de Concertation des Gares (IRC)

- Jean-François IRIGOYEN (Président)
- Chaire Move
- Serge ARCOUET
- Jean-Pierre LAFLAQUIERE

Liste des Transporteurs Scolaires

23 Exploitants intervenant sur 19 lots géographiques

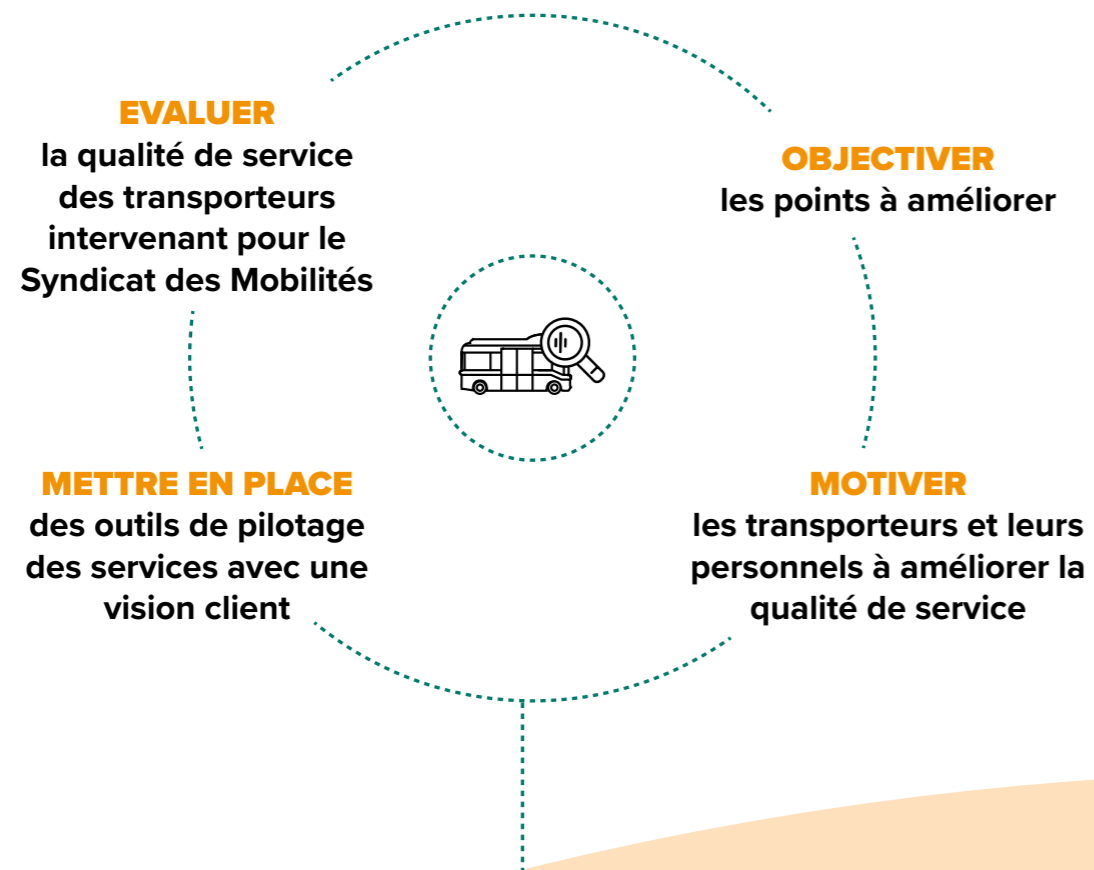
Autocars Côte Basque - Autocars Hiruak Bat - Autocars MIRAL - Autocars du Sud-Ouest - Autocars Souletins - Le Basque Bondissant - Cars Sallaberry - Cars Goyhex - ERNAGA Jean - GASTEARENA Alexis - FALXA Anne-Marie - SALDUBEHERE Guy - Transports Voyageurs Etchemendy - Transports Etchegaray - Transports Biscaycacu - Transports TPO - TRANSDEV ATCRB - Transports Eyheramounho - Transports Ospital - Saffores Voyages - KEOLIS TPR Pays Basque - Pays Basque Ambulances - HELETAXI

Autorités Organisatrices bénéficiant d'une délégation de compétences du SMPBA (AO2).

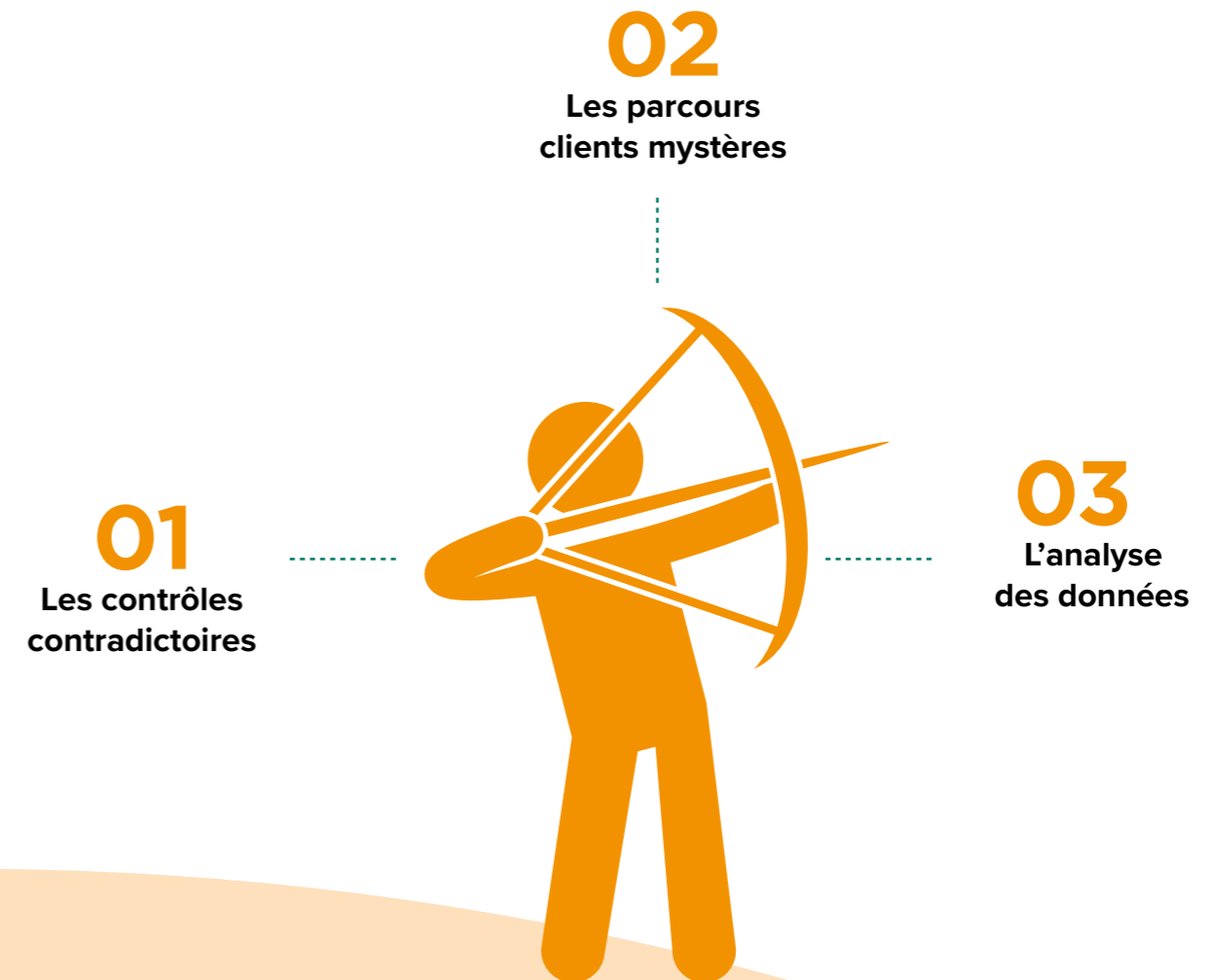
Commune de CAMBO - Commune de BIDART - Commune de UREPEL - Commune des ALDUDES - Commune de LARRAU - Commune de SAINT PIERRE D'IRRUBE - SIVU IKAS BIDE - SRPI HAIZE HEGOA - SIVU GURE ESKOLA

LE LIVRE BLANC DE LA QUALITÉ DE SERVICE 2021

- POURQUOI RÉALISER DES CONTRÔLES ?



- LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRÔLES



Propreté et État des Véhicules/Équipements

- > Propreté Extérieure
- > Propreté Intérieure
- > Propreté des équipements à Quai (P+R)

Disponibilité des Équipements

- > Disponibilité des Équipements Embarqués
- > Disponibilité des Équipements à Quai

Information Voyageur

- > Embarqué statique
- > Points d'arrêt
- > Agence et/ou véhicules
- > Sites internet /Appli mobiles
- > Réclamation ou demande (sur internet)

Attention porté aux Usagers

- > Qualité de conduite
- > Comportement commercial du conducteur
- > Qualité de l'accueil en agence
- > Qualité de l'accueil téléphonique

Les Données

- > Sécurité (accidentologie)
- > Taux de Fraude
- > Taux de Refus (reservations TAD/TPMR)
- > Ponctualité

5
GRANDES FAMILLES DE CRITÈRES
17
INDICATEURS

- LES CONTRÔLES RÉALISÉS EN 2021

Proxi' Bus - Lignes 10 à 15

3		16		2	
30		16			

Car Express - Lignes 10 à 15

4		2		16	
30		16			

Car Express - Ligne 3

2		15		10	
1		10		1	

Hegobus

10		5		10	
1		37		5	
25		5			
1		10			

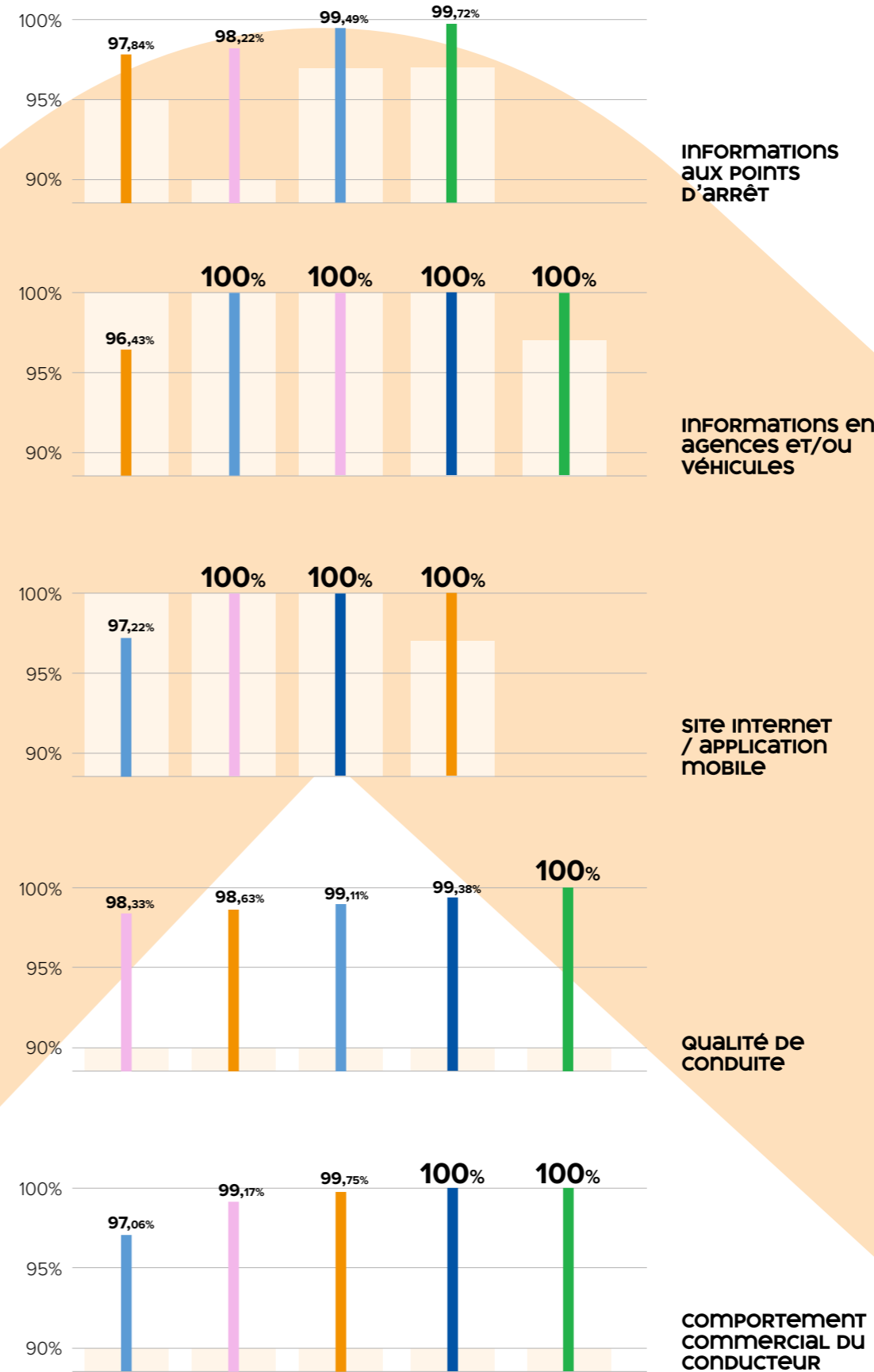
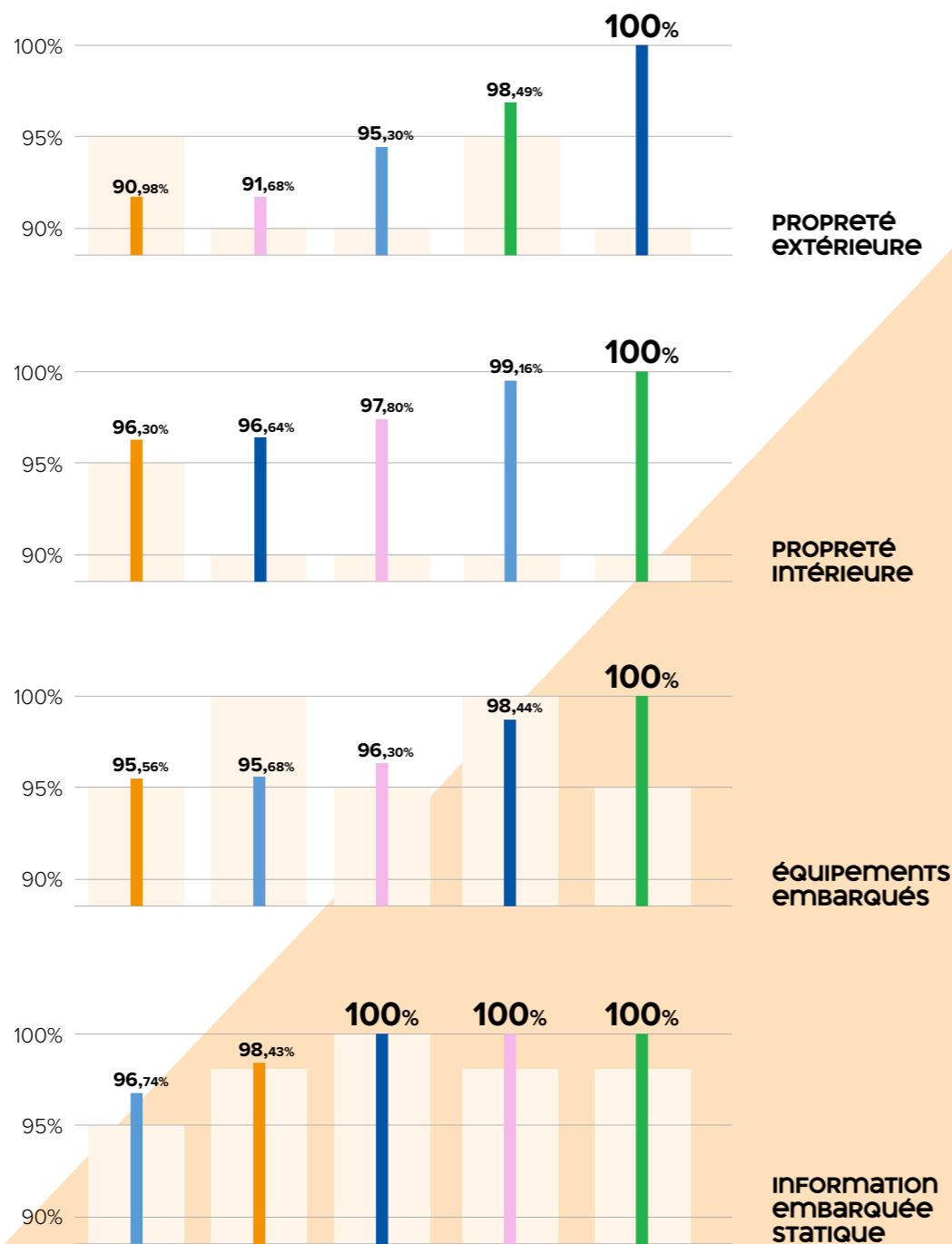
Chronoplus

50		2			
1		20			
1		250			
25		10			
1		20			
2		20			
20		20			

- Bus Chronoplus
- Car Ligne 3
- Car lignes 10 à 15
- Proxi' bus
- Txalupa
- Site internet
- Point d'arrêt
- Parking Relais
- Agence Commerciale (Changement Offre)
- Accueil en Agence Commerciale
- Information en Agence
- DAT (Distributeur Automatique de Titres)
- BIV (Bornes Information Voyageur)
- Enquêtes Fraude
- Accueil téléphonique (informations/reservation PMR Personne à Mobilité réduite)
- Qualité de conduite
- Comportement commercial du conducteur

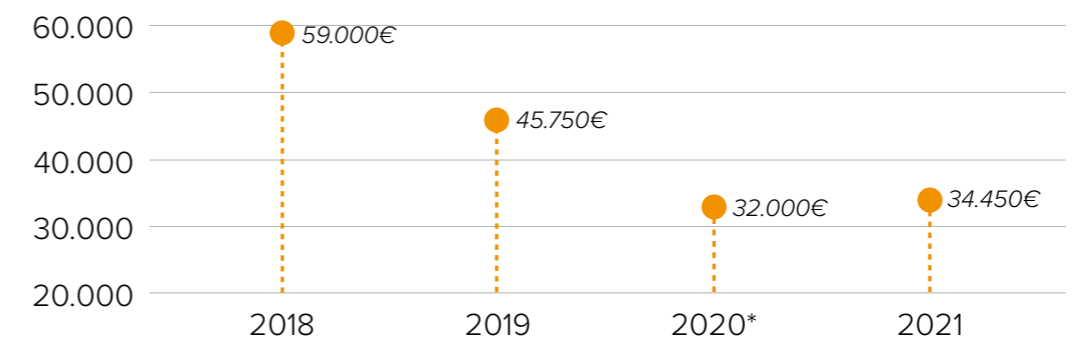
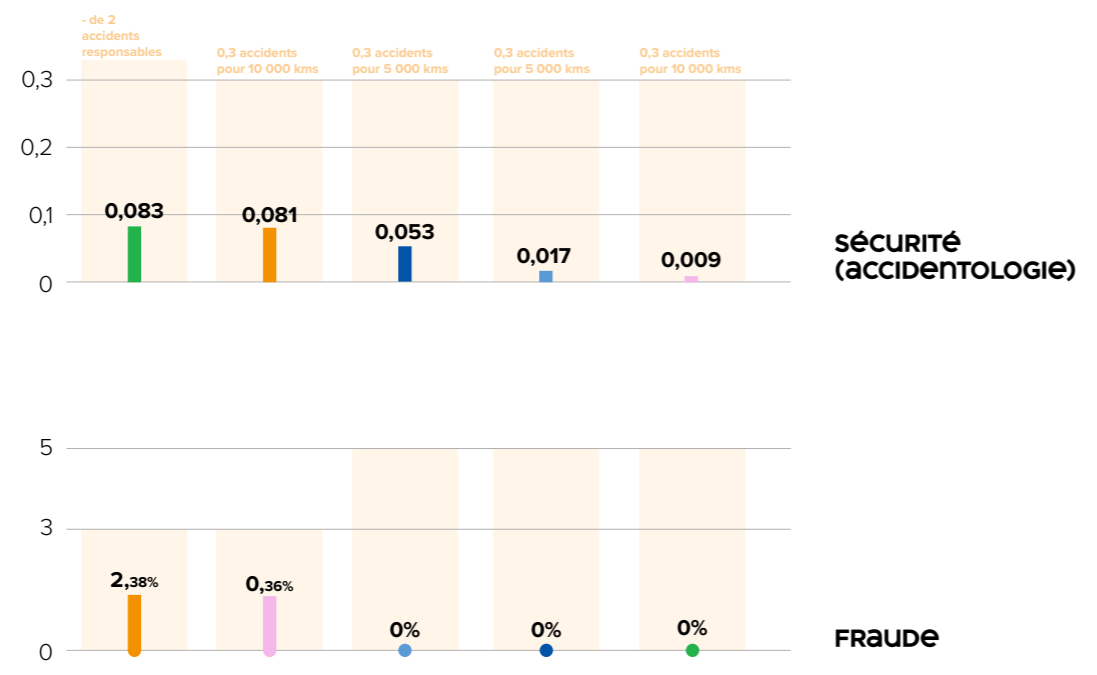
- Taux de CONFORMITÉS OBTENUS en %

- Légende**
- CHRONOPLUS
 - HEGOBUS
 - CAR EXPRESS LIGNE 3
 - CAR EXPRESS LIGNES 10 à 15
 - PROXI'BUS LIGNES 53-55-57/59
 - Objectif contractuel

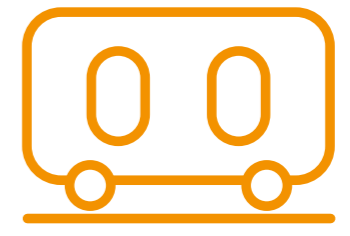


- ÉVOLUTION DES PÉNALITÉS SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU TXIK TKAK

- Légende**
- CHRONOPLUS
 - HEGOBUS
 - CAR EXPRESS LIGNE 3
 - CAR EXPRESS LIGNES 10 à 15
 - PROXI'BUS LIGNES 53-55-57/59
 - Objectif contractuel



* COVID-19 : 3 trimestres contrôlés



Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

SLOW

ID : 064-256401605-20221026-20221020OJ10-DE



 **pays
Basque
euskal
herria**

SYNDICAT
DES MOBILITÉS
PAYS BASQUE-ADOUR

IPAR EUSKAL
HERRI-ATURRIKO
MUGIKORTASUNEN
SINDIKATUA

SINDICAT
DE LAS MOBILITATS
PAÍS BASCO-ADOR